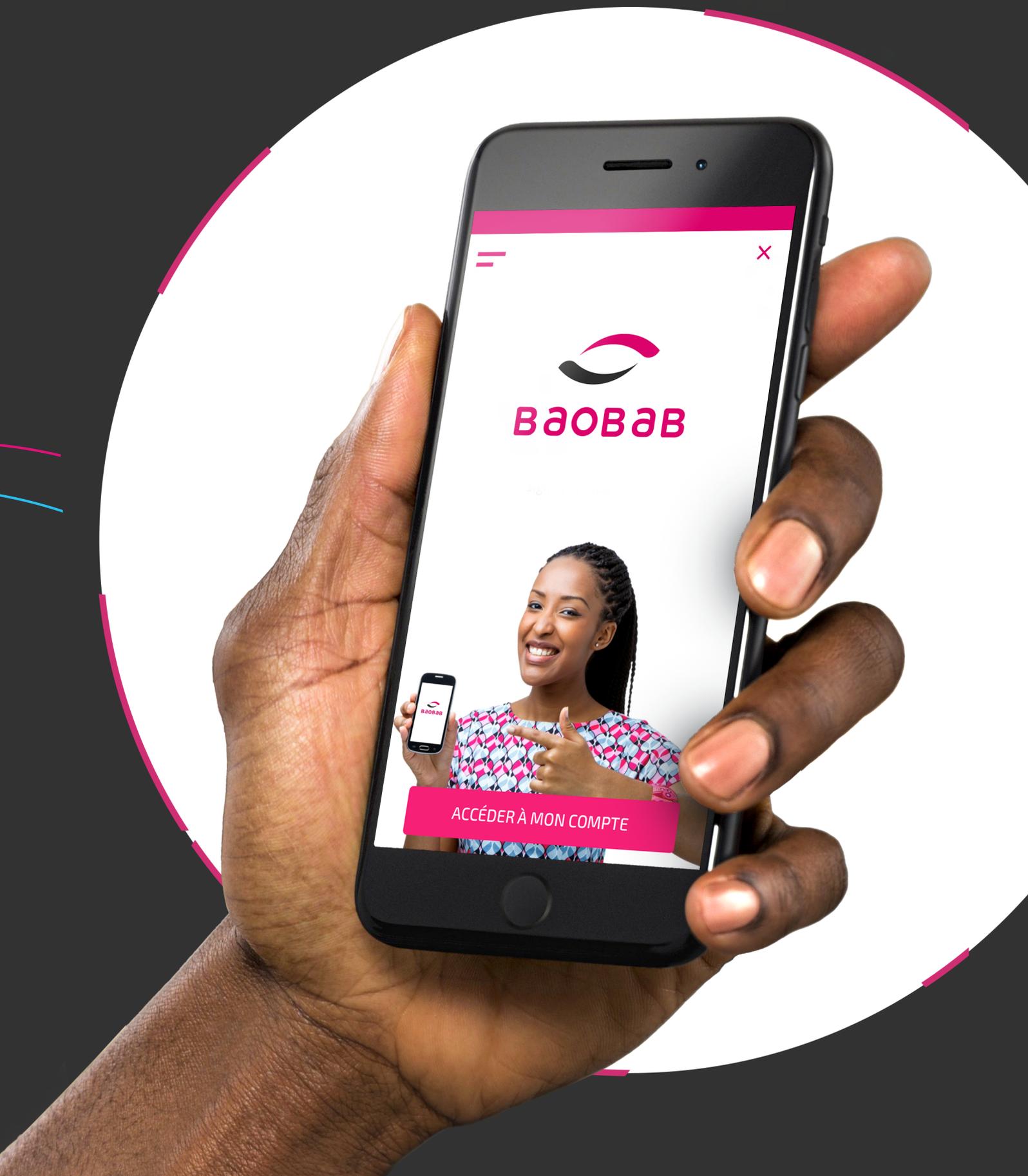
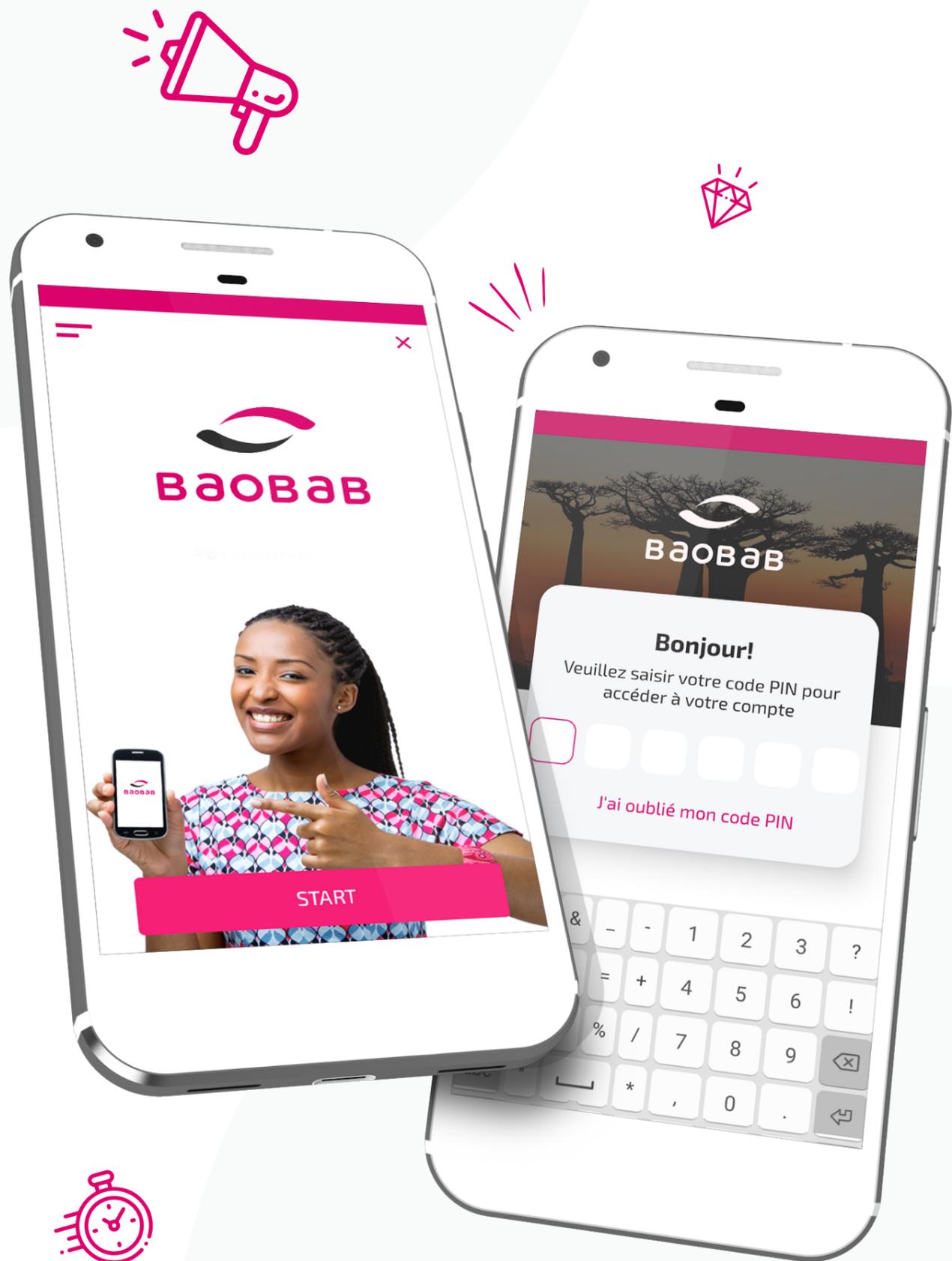


Rapport Annuel 2020



BAOBAB

ACCÉDER À MON COMPTE



Sommaire

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL..... 4

NOTRE IMPACT EN 2020..... 6

LE RAPPORT DE DIRECTION..... 9

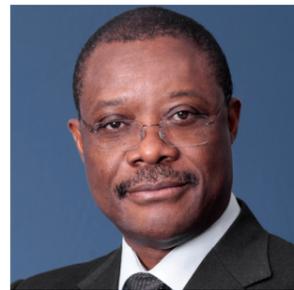
Faits marquants de 2020 10
 Nos clients 11
 Nos produits et services 12
 La gouvernance du Groupe 14
 Les perspectives 2021 15

LES FILIALES DE BAOBAB..... 17

Madagascar 18
 Sénégal 20
 Nigeria 22
 Côte d'Ivoire 24
 Mali 26
 Tunisie 28
 Burkina Faso 30
 République démocratique du Congo 32
 Chine 34
 Baobab+ 36

LES ÉTATS FINANCIERS DU GROUPE..... 40

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Arnold EKPE
Président du Conseil de Surveillance



Philip SIGWART
Directeur général

Inédite et imprévisible, la pandémie du Covid 2019 a été d'une violence inouïe : comme de nombreuses entreprises, le groupe Baobab a été touché de plein fouet mais cette crise nous a également donné la formidable opportunité de nous réinventer, et de confirmer la nécessité de transformer notre modèle en profondeur. Cette année plus que jamais, nous avons été présents pour soutenir les entrepreneurs dans les pays où nous opérons. L'accès au crédit est essentiel en temps de crise et les hommes et les femmes de Baobab étaient aux côtés de nos clients, pour les accompagner.

Bien que le début de l'année 2020 ait été marqué par un brutal ralentissement, les équipes de Baobab ont su combiner résilience, travail de fond et réactivité. Les résultats le prouvent: sur les 4 derniers mois de l'année, l'activité a connu un rebond de 11%. Cette crise nous a également forcé à nous challenger sur le digital et sur les nouvelles fonctionnalités que nous devons proposer à nos clients : sur la fin de l'année 2020, nous avons testé "Tune Loan", une nouvelle fonctionnalité sur le crédit, qui permet de combiner rapidité et efficacité dans l'attribution des crédits, au sein de deux entités, le Nigéria et le Sénégal. Les résultats plus qu'encourageants nous ont conduits à une généralisation sur les autres filiales en Afrique.

Le lancement de l'application mobile V1 est le premier exemple d'une longue série, l'application permettant à ce stade aux clients de consulter leurs comptes et leurs mensualités en toute autonomie. La mise en place d'accords avec des partenaires comme Orange à Madagascar est également pour Baobab une réelle opportunité de passer un cap et proposer des services pertinents à nos clients: dans le cadre de ce partenariat, c'est par exemple la possibilité de faire des transferts, instantanément et en toute autonomie, à partir de son compte Baobab vers son portefeuille Orange Money, et inversement. Aujourd'hui, grâce à des résultats

opérationnels solides, Baobab, forte de la mobilisation exceptionnelle de ses équipes partout dans le monde, a pu résister face à l'onde de choc provoquée par la crise sanitaire. En effet, tout a été mis en place au sein des filiales et à la holding, pour qu'aucun impact social et humain ne soit à déplorer : nous sommes fiers de pouvoir dire que nous avons maintenu le cap : notre encours de crédit n'a que légèrement diminué (-8%) à 659 millions d'euros, mais surtout nous avons pu faire augmenter notre encours d'épargne de 2%.

Si l'on regarde maintenant vers l'avenir, l'année 2021 sera une année également décisive avec de nombreux challenges : les nouvelles vagues successives de l'épidémie ont entraîné des coupures brutales de l'économie au début de l'année. La concurrence sur notre secteur est féroce dans chaque pays et il est important de constamment se réinventer, d'avancer sur la transformation en profondeur de Baobab qui est en train de s'opérer, tout en restant vigilants sur nos indicateurs financiers et nos indicateurs de risques.

A nouveau, nous réitérons toute notre confiance aux femmes et aux hommes qui font le groupe Baobab face à l'ensemble des défis qui s'annoncent sur les prochains mois. Nous tenons également à remercier nos actionnaires et nos partenaires pour le confiance et leur soutien sans faille au cours de l'année passée. C'est avec le concours de chacun que, au cours des prochaines années, s'inscriront les étapes clés et les réussites de notre Groupe •

« Aujourd'hui, grâce à des résultats opérationnels solides, Baobab, forte de la mobilisation exceptionnelle de ses équipes partout dans le monde, a pu résister face à l'onde de choc provoquée par la crise sanitaire. »

NOTRE IMPACT EN 2020

Notre vision est d'être le partenaire financier de choix des entrepreneurs

Lancé en 2005, Baobab compte aujourd'hui près de 425,000 clients actifs sur 9 marchés. Plus de 3 770 employés travaillent ensemble pour **simplifier la banque et satisfaire les besoins des entrepreneurs**. Notre objectif est de rendre les services financiers plus simples, plus accessibles et surtout plus inclusifs afin de libérer pleinement le potentiel de nos clients où qu'ils soient et quelle que soit leur situation financière.



CRÉDIT
BAOBAB



ÉPARGNE
BAOBAB



PAIEMENT
BAOBAB



ASSURANCE
BAOBAB



424 110

CLIENTS ACTIFS



44%
DE CRÉDITS DIGITAUX



4,38%
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS



45%
DE FEMMES



44%
ENTRE 25 ANS ET 40 ANS



659 M€
D'ENCOURS DE CRÉDIT



264 M€
D'ENCOURS D'ÉPARGNE

10 PAYS

- BURKINA FASO
- CHINE
- CÔTE D'IVOIRE
- FRANCE (SIÈGE)
- MADAGASCAR
- MALI
- NIGERIA
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
- SÉNÉGAL
- TUNISIE



1 210
POINTS DE VENTE



3 773
COLLABORATEURS



59%
DE GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Un client actif est un client ou une entité juridique ayant effectué une transaction auprès de Baobab au cours des 12 derniers mois.

Depuis fin 2019, le Zimbabwe est entré dans une phase de transition vers une cession. Il n'y aura donc pas de partie spécifique sur cette filiale dans ce rapport annuel.

#1

LE RAPPORT DE DIRECTION

*Baobab, le partenaire financier de
choix pour des entrepreneurs.*

FAITS MARQUANTS DE 2020

L'année 2020 a été marquée bien évidemment par la crise mondiale du Covid, dont l'impact se fait encore ressentir aujourd'hui en 2021. Dès le début de la crise, Baobab se devait d'être présent aux côtés de ses clients, pour les aider à passer cette épreuve. Aussi, dès le mois de mars, nous avons mis en place un plan d'action en 5 grands points :

1 - Avant tout, nous avons tout mis en place pour nous assurer de la sécurité sanitaire de notre personnel et de nos clients : l'ensemble des mesures sanitaires recommandées ont été rapidement déployées dans nos agences et nos sièges. Au-delà de ces précautions sanitaires, nous nous sommes organisés pour garantir la sécurité de l'emploi de nos salariés en maintenant nos équipes en place et en recourant au chômage partiel là où cela était possible.

2 - Ensuite, une veille réglementaire et stratégique a été mise en place pour nous assurer que nous étions constamment informés des mesures de réaction à la crise préconisées par les gouvernements et les autorités compétentes de chaque pays : une telle source d'informations a permis de rapidement mettre en place des plans d'actions, notamment auprès de nos clients les plus touchés par la crise.

3 - Un certain nombre d'outils de gestion du risque financier ont été installés pour capter et analyser les impacts des restrictions d'activité de nos clients. A titre d'exemple, des méthodologies de stress tests ont été mises en place, ce qui a permis d'anticiper les impacts majeurs sur notre rentabilité.

4 - Une des actions les plus importantes que Baobab a mis en place durant cette crise est l'ajustement des produits et des obligations contractuelles de nos clients pour les aider à surmonter leurs difficultés au mieux: le type d'actions qui ont été proposées à nos clients inclut des moratoires, des allègements de mensualités, ou bien encore plus de flexibilité dans les remboursements. Nous avons établi un suivi régulier de l'état de l'activité de nos clients, afin de bien ajuster nos moyens d'accompagnement.

5 - Enfin, la mise en place d'indicateurs récurrents permanents aux opérations et au sein des équipes risques a permis de déceler précisément dans tous les portefeuilles les situations potentiellement délicates afin de mettre en place les plans d'actions adéquats.

Cette gestion de la crise se ressent en termes de chiffres : chez Baobab, l'impact de la crise sur les indicateurs de l'activité a été bien maîtrisé : la baisse de notre encours de crédit a été contenue (-8%) et les encours d'épargne ont progressé de 2%.

Ces mesures ont permis à Baobab de préserver une capacité de rebond qui s'est manifestée à l'issue de la première vague de la pandémie : les équipes commerciales se sont rapidement redéployées et ont réussi à accompagner la reprise des économies sur toute la fin de l'année 2020.

En termes de gestion des risques de l'institution, Baobab a lancé de nombreuses initiatives, afin d'augmenter et renforcer les capacités des équipes locales sur les sujets d'analyse de risque, de segmentation, pour anticiper les difficultés éventuelles.

Malgré cette crise qui a pu ralentir voire stopper certains projets, l'année 2020 a aussi été marquée par un vrai changement autour de la gouvernance et de l'innovation. La volonté a été forte d'avancer, de mettre en place une nouvelle approche et une nouvelle stratégie afin de faire rentrer Baobab dans une nouvelle dimension, plus digitale, plus agile mais toujours au service des entrepreneurs.

Une première étape a été franchie avec la refonte de l'organisation des équipes IT autour du CTO (Chief Technical Officer) : A l'avenir les équipes Data vont jouer un rôle crucial dans la mesure où les données sont en train de devenir centrales au sein des processus de prise de décision. Nous avons également lancé deux projets digitaux stratégiques: en premier lieu, le lancement de l'application Mobile V1 : le lancement a été graduel entre avril et novembre 2020 sur 7 pays. A fin 2020, déjà plus de 15 000 clients utilisaient régulièrement l'application. Cette première version de l'application est essentiellement consultative, dans l'attente d'une nouvelle version pour 2021, qui comprendra entre

autres des fonctionnalités de Mobile Money. De même, l'application Tune Loan a été mise à disposition des gestionnaires de compte sur deux pays, le Sénégal et le Nigéria, afin de faciliter et de fluidifier l'attribution des crédits grâce à un processus d'octroi 100% digital. Ces pilotes ont montré des résultats extrêmement positifs en termes d'adoption, ce qui a conduit à la généralisation sur l'ensemble des 8 filiales d'Afrique en 2021.

Aussi malgré une crise d'une ampleur inédite, Baobab a su mettre en place au cours de l'année 2020 les projets qui lui ont permis dans un 1er temps de surmonter les effets de la pandémie, et dans un second temps, de préparer l'année 2021, avec les initiatives structurantes qui vont oeuvrer à la transformation durable du Groupe.

NOS CLIENTS

Au 31 décembre 2020, le Groupe Baobab compte 424 110 clients actifs, composés en majorité de micro-entrepreneurs et de petites et moyennes entreprises, qui sont mal, voire pas du tout, accompagnés par le secteur financier formel.

Baobab accompagne ses clients dans leurs projets professionnels grâce à des offres de financement adaptées et flexibles.

L'encours du portefeuille de prêts brut s'élève à plus de 659 millions d'euros. Le montant moyen des prêts décaissés est de 3 308 euros pour une durée moyenne de 13 mois. La majeure partie du portefeuille est destinée au financement du fonds de roulement des entreprises.

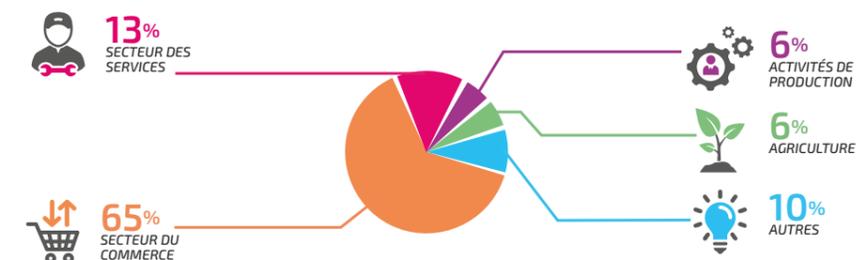
En 2020, Baobab a réussi grâce à une révision de son offre et à sa relation étroite avec le tissu économique local à accompagner plus de 228 071 (nombre d'emprunteurs) entrepreneurs avec 266 015 902 EUR décaissés.

Baobab finance en grande majorité le secteur du commerce 65 %, le secteur des services 13 % et les activités de production 6 %. Grâce à des critères d'éligibilité souples et adaptés au contexte local en 2020, 45 % des clients ont été des femmes et 44 % ont moins de 40 ans.

De plus Baobab se propose aussi comme partenaire pour la réalisation de projets personnels grâce à son offre d'épargne simple et accessible.

Le montant total de l'épargne collectée dépasse 264 millions d'euros en 2020, en augmentation de 2 % par rapport à 2019.

PROFIL DES ACTIVITÉS DE NOS CLIENTS



NOS PRODUITS ET SERVICES

Crédit

Le crédit est destiné à financer le fonds de roulement et / ou les besoins d'investissement des petites et micro-entreprises. Les clients ciblés peuvent être de très petits entrepreneurs qui recherchent des microcrédits (moins de 3 000 euros) remboursables à court terme (moins de 12 mois), aussi bien que des PME nécessitant des prêts plus élevés (jusqu'à 200 000 euros) et des échéances plus longues (jusqu'à 36 mois), pour soutenir des investissements substantiels.

Comme pour toutes les institutions financières, l'année 2020 a été marquée pour Baobab par la pandémie Covid19, qui a fortement affecté aussi bien ses activités que celles de ses clients. Cependant, grâce à la stricte relation avec ses clients et à la connaissance des tissus économiques locaux, l'institution a développé en quelques semaines des offres de financements répondant aux nouveaux besoins de ses clients : des plans de remboursement rallongés et flexibles, des offres de crédit sur mesure pour relancer l'activité économique après des périodes de confinement partiel ou total et des mesures d'accompagnement aux secteurs en expansion (hôpitaux, pharmacies, etc.)

De plus, en 2020, une offre spécifique pour le secteur agricole ainsi que la mise en place d'une stratégie spécifique ont été développées en Côte d'Ivoire, pays avec un des plus forts potentiels agricoles du Groupe.

Lancement de l'application mobile Baobab

L'année 2020 a été marquée par le lancement de la version 1 de l'application mobile Baobab. Cette version permet d'accéder à la situation de ses comptes. Elle ne permet pas à ce stade de faire des transactions, ces fonctionnalités seront proposées dans une version 2, considérablement enrichie, en lancement prévu pour 2021.

Malgré des fonctionnalités limitées à ce stade, l'accueil de cette première version a été plutôt réussi.

Épargne

Baobab offre des comptes d'épargne disponibles à tout moment, divers plans d'épargne et une gamme de dépôts à terme offrant des rendements attractifs.

Assurance

Le principal produit d'assurance offert par les différentes filiales du Groupe protège les emprunteurs et leurs familles en cas de décès ou d'invalidité.

Paiement

En plus des transactions en espèces réalisables au sein de ses agences, le Groupe Baobab a développé des partenariats pour offrir des options de paiement sur chacun de ses marchés, comme les transferts électroniques et interbancaires, les cartes de paiement, les chèques, les bons de paiement et le paiement électronique des factures. Dans certains pays, des offres spécifiques ont été lancées comme l'offre Nibss au Nigéria: cette offre permet notamment de faire de rembourser son prêt via son téléphone, en toute sécurité.

À Madagascar, en partenariat avec Orange, un service d'interopérabilité a été mis en place : Ce nouveau service permet à nos clients malgaches de transférer instantanément des fonds de leur compte Baobab vers leur portefeuille Orange Money et inversement. Facile d'accès et sécurisé, ce canal vise à simplifier les transactions quotidiennes de plus de 200 000 clients à Madagascar.

Centre d'appels

Baobab a développé un centre d'appels dans chaque pays afin d'améliorer son service clients. Le centre d'appels permet de recueillir les suggestions, les avis et les réclamations des clients. Il permet également d'apporter des informations sur les produits et les services de l'Institution et de mener des enquêtes de satisfaction. Il devient également un centre d'acquisition de clients potentiels à travers des campagnes de phoning.

Correspondants et correspondants dédiés

Le groupe Baobab a développé des services pour rester proche de ses clients même dans les zones éloignées.



Réseau de correspondants

Les réseaux de correspondants sont appelés également les "Points Baobab" : les clients Baobab peuvent y effectuer des transactions, des dépôts et retraits d'espèces, rembourser leur échéance de prêt, ou encore réaliser un transfert d'argent d'un compte à un autre. Ces opérations se font en toute sécurité grâce à un dispositif biométrique directement connecté au système de Baobab.

Le Groupe Baobab exploite désormais des réseaux de correspondants sur trois marchés (Côte d'Ivoire, Madagascar et Sénégal) avec plus de 902 points de service complétant les réseaux d'agences physiques dans ces pays.

Après de ces correspondants dédiés, les clients peuvent ainsi déposer de l'argent, effectuer des retraits, ouvrir un compte Baobab, demander un crédit, vérifier le solde de leur compte, payer des factures, obtenir des nano-crédits et transférer de l'argent.

Le personnel des agences de Baobab recrute et forme les correspondants dédiés : ces derniers sont généralement de jeunes entrepreneurs animés par la volonté de gérer leur propre entreprise. Un "Kiosque Baobab" leur est fourni : ce kiosque qui porte les couleurs spécifiques de la marque est adapté aux zones semi-rurales dans lesquelles ces correspondants dédiés opèrent. Chaque kiosque se trouve à environ 3 kilomètres, parfois plus, d'une agence Baobab. Lors de la phase de démarrage de leur activité, ces gestionnaires sont accompagnés via un financement de leur fond de roulement, la mise à disposition d'une tablette, ainsi qu'un salaire minimum. L'objectif de ce dispositif est de les accompagner au cours des 6 premiers mois de leur phase d'installation.

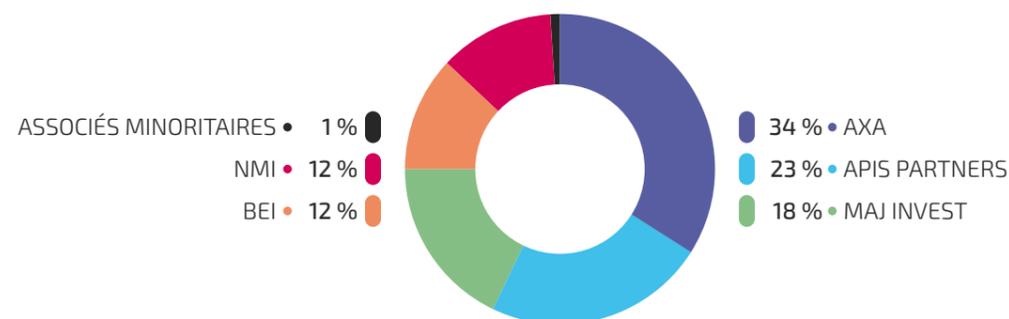
Ouverture de compte sur le terrain et demande de crédit sur tablette

Baobab a développé une application d'ouverture de compte sur le terrain. Elle permet aux agents ou aux correspondants dédiés d'ouvrir des comptes pour de nouveaux clients en seulement 5 minutes, et sans avoir besoin d'être dans une agence. Grâce à l'application, le salarié recueille les informations du client à partir de sa carte d'identité, puis ses empreintes digitales à travers un dispositif biométrique connecté à l'application. Une fois les informations collectées, le personnel de l'agence la plus proche vérifie les informations et confirme l'ouverture du compte.

En complément de cette application d'ouverture de compte, une application d'octroi de crédit a été développée et implémentée dans deux pays : via un outil de scoring, elle permet aux agents d'avoir plus rapidement une réponse sur l'attribution du crédit. Les résultats des deux pilotes ont été très positifs sur l'année 2020 : l'année 2021 verra la généralisation et le déploiement de l'application Tune Loan au sein des autres filiales africaines.

LA GOUVERNANCE DU GROUPE

L'ACTIONNARIAT DU GROUPE



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président

Arnold **EKPE**

Président d'honneur du Business Council for Africa, Royaume-Uni

Vice-Président

Jean-Michel **PIVETEAU**

Conseil Banque et Finance

Président du Comité d'Audit

Thierry **PORTÉ**

Directeur Général de J.C. Flowers & Co.

Président du Comité des RH

François **ROBINET**

Président d'Axa Strategic Ventures - AXA

Président du Comité de Stratégie

Nick **TALWAR**

Venture Partner - APIS Partners

Président du Comité ESG

Alain **NADEAU**

Chef de représentation en Chine et en Mongolie - BEI

Asad **NAQVI**

Partner - APIS Partners

Erick **DECKER**

Chief Investment Officer - Southern Europe and Emerging markets AXA

Garance **WATTEZ RICHARD**

Head, Emerging Customers - AXA

Kasper **SVARRER**

Managing Director

Thomas **KLUNGSØYR**

Directeur des Investissements NMI Frontier Fund

LE COMITÉ DE DIRECTION

Philip **SIGWART**

Directeur général

Guillaume **LESAY**

Directeur des risques

Delphine **MARTIN**

Directrice des ressources humaines

Hervé **GUYON**

Secrétaire général

Nicolas **SERRE**

Directeur de la Technologie

Christina **REIFSCHEIDER**

Directrice administrative et financier

Ruben **DIEUDONNÉ**

Directeur régional UEMOA

LES PERSPECTIVES 2021

Avant tout, il est impossible d'évoquer l'année 2021 sans évoquer à nouveau la crise du COVID 19. Les conséquences sont sans commune mesure pour les économies, et vont impacter durablement la vie et le quotidien de nos clients et de nos collaborateurs.

Au sein de tous les pays où nous opérons, l'accès au crédit continuera à être essentiel en 2021 afin de passer outre les effets de la crise.

2021 sera aussi l'année de l'accélération de la transformation en profondeur que nous avons initiée dès la fin de 2019. En effet, Baobab a entamé entre autres une transformation digitale : une des étapes fondamentales de cette transformation passe par notre application mobile, et plus précisément par notre capacité à pouvoir la faire évoluer régulièrement et rapidement. L'application mobile v2.0 de Baobab va proposer notamment à nos clients en Afrique de l'Ouest de pouvoir faire des transferts via l'appli, depuis et vers leur compte Baobab. Egalement, l'offre m-Baobab, fruit de notre partenariat avec Orange, va être lancée au Mali et au Sénégal dans l'année qui vient. Enfin, notre nouvelle fonctionnalité Tune Loan va être déployée sur toutes nos filiales, afin de rendre nos process d'attribution de crédits plus digitaux et surtout plus rapides.

Toujours dans le cadre de notre transformation, les équipes IT de tous les pays sont en train de travailler sur un projet structurant pour Baobab, la migration de notre Core Banking system sur une nouvelle plateforme. Ce projet va nous permettre d'accélérer notre transformation, d'être plus rapide dans nos évolutions et nos innovations.

Enfin, la transformation de Baobab ne sera un succès qu'avec l'engagement continu et le développement professionnel de chacun de nos collaborateurs : nous allons suivre avec un soin particulier l'engagement de nos collaborateurs et faire évoluer nos dispositifs de formation. Nous prévoyons entre autres le lancement d'une Baobab Académie, destinée à accompagner au cours de leur carrière, le développement de chaque collaborateur et de chaque manager.

Nous sommes convaincus que l'accent mis sur le digital et sur l'accompagnement de notre staff nous permettra d'être dans les meilleures conditions pour adresser les défis des années à venir et de rester le partenaire privilégié des entrepreneurs dans les pays dans lesquels nous intervenons.

#2

LES FILIALES DE BAOBAB

Madagascar
Sénégal
Nigeria
Côte d'Ivoire
Mali
Tunisie
Burkina Faso

République
Démocratique du
Congo
Chine
Baobab+



BAOBAB BANQUE MADAGASCAR

Baobab Banque Madagascar a lancé ses premières opérations en décembre 2006. Grâce à son offre diversifiée, l'institution a pu accompagner de très petites entreprises mais aussi des petites et moyennes entreprises dans leurs projets. En 2020, Baobab Banque Madagascar a octroyé des financements à 62 386 clients et confirme sa présence avec 40 agences et 284 correspondants.



62 386

CLIENTS ACTIFS

 **40,5 M€**
ENCOURS DE CRÉDIT

 **50,3 M€**
MONTANT DES DÉPÔTS

 **7,51 %**
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS

 **1020€**
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN

 **564**
COLLABORATEURS

 **324**
POINTS DE VENTE

 **ACTIF TOTAL**
60,7 M€

 **FONDS PROPRES**
7,6 M€

 **RÉSULTAT NET**
0,1 M€

TÉMOIGNAGE CLIENT

BAOBAB

Béranger
Directeur Général d'une société
de communication visuelle
Client depuis 2019

Béranger, directeur général de la société Adrénaline, a commencé ses activités fin 2017 avec la production de supports visuels. Aujourd'hui, ses clients sont très diversifiés : agro-alimentaire, grande distribution, concessionnaires, opérateurs mobiles...



Pour le lancement de l'entreprise, Béranger s'est financé d'abord sur fonds propres. Après quelques mois, il a pris contact avec une institution financière qui lui a octroyé un prêt avec lequel il a pu développer son activité pendant deux ans.

En 2019, la demande sur le marché augmente et Béranger souhaite accroître les capacités de l'entreprise. C'est alors qu'il décide de contacter sa banque habituelle pour obtenir un financement. Malheureusement, celle-ci était dans l'incapacité de l'accompagner de nouveau. Déçu mais toujours aussi déterminé, il décide de se rapprocher de Baobab dont il a entendu parler au cours de plusieurs discussions avec ses proches.



Après le dépôt de sa demande de financement, il reçoit une réponse positive. Un prêt de 166 millions d'Ariary (36 451 euros) lui est accordé.

Aujourd'hui, l'objectif de Béranger est d'assurer l'implantation d'autres sites à Antananarivo puis de développer ses activités dans le reste du pays. Au cours des cinq prochaines années, il projette d'ouvrir des succursales sur les îles de l'océan Indien et ce grâce à l'accompagnement de Baobab. Pour Béranger, "Baobab se différencie des autres institutions financières par son accompagnement remarquable".

BAOBAB SÉNÉGAL

Baobab Sénégal ouvre sa première agence à Dakar en septembre 2007. Aujourd'hui, Baobab Sénégal est devenue l'un des leaders de la microfinance, offrant des services différenciés de plus en plus innovants et uniques sur le marché. En 2020, Baobab Sénégal a octroyé plus de 50 000 financements à des clients. Le réseau de Baobab Sénégal couvre aujourd'hui la quasi-totalité du territoire avec ses 55 agences et 439 points Baobab.

Baobab Sénégal bénéficie d'une notation BBB+/Stable/w-3 effectuée par l'agence de notation West Africa Rating Agency (WARA) sur son échelle régionale. Cette notation a permis à l'institution de bénéficier de meilleures conditions de financement sur le marché Ouest Africain.



146 700

CLIENTS ACTIFS

 **163,2 M€**
ENCOURS DE CRÉDIT

 **81,8 M€**
MONTANT DES DÉPÔTS

 **2,5 %**
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS

 **2 727 €**
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN

 **713**
COLLABORATEURS

 **494**
POINTS DE VENTE

 **ACTIF TOTAL**
181,4 M€

 **FONDS PROPRES**
25,7 M€

 **RÉSULTAT NET**
5,4 M€

TÉMOIGNAGE CLIENT

BAOBAB

Amadou

Gérant d'un cabinet
d'entrepreneuriat et de management
Client depuis 2013

Après avoir travaillé pour diverses institutions, Amadou a commencé à épargner et a pu lancer son propre cabinet, spécialisé



en entrepreneuriat et management. C'est en 2013 qu'il décide de rejoindre Baobab.

"J'ai connu Baobab grâce au bouche à oreille. A cette époque j'avais un compte épargne au sein d'une autre institution mais j'ai eu plusieurs soucis avec eux. C'est là que j'ai fermé mon compte et que je me suis rapproché de Baobab. J'avais entendu dire qu'en plus de financer diverses activités entrepreneuriales, Baobab offrait une bonne qualité

de service à ses clients. Ces échos m'ont poussé à me renseigner et c'est là que j'ai décidé d'ouvrir un compte chez Baobab."

Ce compte épargne lui est d'une grande utilité pour gérer ses dépenses au quotidien, sécuriser son argent et assurer la pérennité de son activité. Amadou accède à ses fonds au moment où il le souhaite de façon simple et rapide. Aujourd'hui, son activité se porte bien et Amadou est très épanoui dans son métier. Il est très actif auprès des jeunes au Sénégal et participe à de nombreux événements pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat. Il accompagne des porteurs de projet et les encourage à épargner le plus tôt possible même en débutant avec de petites sommes. Sur sa recommandation, l'une de ses connaissances a ouvert un compte épargne avec Baobab et a fini par bénéficier d'un crédit qui lui

a permis d'ouvrir une auto-école à Dakar. Son affaire fonctionne très bien depuis.

Pour Amadou, Baobab offre de grandes opportunités à la jeunesse, et il les incite à les saisir en commençant par épargner graduellement. "Au bout de quelques années, cet argent permettra à ces jeunes de pouvoir profiter de plus grands financements et de lancer leur propre affaire". Amadou est un entrepreneur qui encourage tous les jeunes à développer une culture de l'épargne. Pour lui, ce n'est pas important, c'est essentiel !



BAOBAB NIGERIA

Baobab a ouvert sa filiale nigériane en mars 2010 et est l'une des huit banques nationales de microfinance autorisées à opérer au Nigeria. Outre les transactions en espèces, Baobab Nigeria propose d'autres solutions de paiement via ses canaux électroniques et la plateforme NIBSS. Les clients peuvent effectuer des paiements, des remboursements instantanés à l'aide de terminaux dédiés ou auprès de banques partenaires. Baobab vise à combler le manque rencontré par 47% des Nigériens n'ayant pas accès au secteur bancaire traditionnel et d'agir comme moteur du développement économique au Nigeria.



45 634
CLIENTS ACTIFS

30,3 M€
ENCOURS DE CRÉDIT

24,9 M€
MONTANT DES DÉPÔTS

4,49 %
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS

1181€
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN

575
COLLABORATEURS

22
POINTS DE VENTE

43,2 M€
ACTIF TOTAL

8,9 M€
FONDS PROPRES

1,3 M€
RÉSULTAT NET



Elieja
Propriétaire d'une imprimerie
Client depuis 2011

Elieja est le patron de l'une des plus grandes entreprises de sérigraphie de Kaduna. Il compte parmi ses clients de grandes entreprises locales et internationales, des ONG et des particuliers.

Pour répondre à son besoin en fonds de roulement, il décide de se rapprocher de Baobab et obtient un premier financement d'un montant de 600 euros. Aujourd'hui, il accède à des montants bien plus importants qui peuvent aller jusqu'à plus de 10 000 euros.



Grâce à ces financements, Elieja a pu développer ses activités sereinement et proposer des impressions de qualité à ses clients. Au fil des années, la petite entreprise a su se faire connaître et fidéliser sa clientèle.

A ses débuts en 2011, Elieja a dû faire face à plusieurs difficultés notamment financières. L'achat de machines et de fournitures nécessite l'immobilisation de capitaux importants dont il ne disposait pas à cette époque.



Aujourd'hui, son entreprise compte plus de 40 employés et l'expansion de ses activités commerciales à travers le pays ne cesse d'évoluer positivement. Elieja est fier de s'être associé à Baobab. Pour lui, "les services financiers proposés par Baobab sont d'une aide très précieuse". Heureux et épanoui, Elieja félicite Baobab pour sa stratégie commerciale visant à soutenir les entrepreneurs africains".

BAOBAB CÔTE D'IVOIRE

Créé en 2009, Baobab Côte d'Ivoire n'ouvre les portes de sa première agence qu'en octobre 2010 en raison de la crise politique. À la sortie de cette crise, les opérations de Baobab Côte d'Ivoire qui démarrent en juin 2011 participent à l'amélioration des conditions de vie de ses clients. Jusqu'en 2013, l'institution est seulement présente à Abidjan avec 5 agences. L'année d'après, Baobab Côte d'Ivoire se déploie hors d'Abidjan en ouvrant plus d'une quinzaine d'agences en province. Actuellement, Baobab Côte d'Ivoire compte 33 agences, ainsi que 250 points Baobab.



62 302
CLIENTS ACTIFS

141,8 M€
ENCOURS DE CRÉDIT

71,4 M€
MONTANT DES DÉPÔTS

2,9%
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS

4 812 €
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN

558
COLLABORATEURS

283
POINTS DE VENTE

161,7 M€
ACTIF TOTAL

24,8 M€
FONDS PROPRES

7,3 M€
RÉSULTAT NET

TÉMOIGNAGE CLIENT



Michel
Gérant d'un magasin de vêtements
Client depuis 2018

A ses débuts, Michel vendait des vêtements en faisant du porte-à-porte. Grâce aux ventes réalisées, il a pu économiser pour louer une petite boutique et démarrer son activité. Très vite, il constate que son stock de marchandises est insuffisant pour faire face à la demande des clients. C'est alors que son frère, déjà client Baobab, lui recommande de prendre contact avec Baobab.



Chaque jour, il reçoit de nombreuses commandes de clients physiques et en ligne. Pour s'approvisionner en produits textiles, Michel passe commande auprès de fournisseurs locaux quand il le peut sinon il se déplace

directement à l'étranger. Le renouvellement régulier de ses marchandises lui permet de fidéliser sa clientèle. Aujourd'hui, sa boutique a beaucoup évolué et il en est très fier.

"Baobab m'a accompagné au moment où j'en avais le plus besoin ! C'est grâce à mon premier cycle de crédit que j'ai pu accroître considérablement mes commandes de marchandises. En moins de 2 semaines, les fonds étaient disponibles."

Ambitieux et déterminé, Michel aspire à développer



son activité sur le digital. D'ailleurs, il travaille sur la conception d'un site internet et d'une application mobile qui lui permettront d'accroître ses ventes à long terme. C'est la crise du Covid qui lui a fait prendre conscience de l'importance de la vente en ligne. Pendant cette période, son chiffre d'affaires a été divisé par deux. Un coup dur mais rien ne l'arrête, toujours aussi passionné par son métier, Michel s'est fixé comme objectif de se rendre à Dubaï très prochainement pour s'approvisionner en marchandises et ouvrir une nouvelle boutique à Abidjan.

BAOBAB MALI

Baobab Mali ouvre les portes de sa première agence à Bamako en septembre 2013. L'institution est l'un des leaders spécialisés dans l'inclusion financière du pays. Actuellement, Baobab Mali compte 34 183 clients actifs dont la majorité travaille dans le secteur du commerce de détail. Son réseau se compose de 18 agences dont 9 à Bamako et 9 en régions avec 284 collaborateurs dont près de la moitié travaille sur le terrain.



34 183

CLIENTS ACTIFS

 **38 M€**
ENCOURS DE CRÉDIT

 **16,3 M€**
MONTANT DES DÉPÔTS

 **3,4 %**
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS

 **508€**
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN

 **284**
COLLABORATEURS

 **18**
POINTS DE VENTE

 **ACTIF TOTAL**
39,5 M€

FONDS PROPRES
(2,5 M€)

RÉSULTAT NET
(4 M€)

TÉMOIGNAGE CLIENT

BAOBAB

Mahamane

Propriétaire d'une boutique
de prêt-à-porter
Client depuis 2014

Mahamane travaille dans le secteur de la vente d'habillement depuis plus de 20 ans. Il a commencé par la vente d'articles de friperie puis quelques années après, il ouvrit sa première boutique d'habillement.



Positionné sur un secteur très concurrentiel, cet entrepreneur malien cherche constamment à investir pour renouveler son stock de marchandises et ainsi séduire davantage de clients. "Si je suis capable d'investir régulièrement dans mon activité, c'est grâce aux différents financements octroyés par Baobab."

Mahamane a bénéficié de son premier financement de 1 000 000 FCFA (1524 euros) en 2014. Depuis, il a renouvelé son prêt à maintes reprises en fonction de ses besoins. Actuellement, son entreprise se porte très bien. "Mes comptes sont au vert. J'ai des articles de qualité, de bons clients comme des fonctionnaires, des cadres et des commerçants".

Pourtant en début d'année, la crise sanitaire a fortement impacté son activité. La fermeture des frontières lui a empêché de voyager et a engendré une forte pénurie de marchandises. Durant cette période, l'activité a baissé considérablement. Mais aujourd'hui, les choses vont beaucoup mieux. L'obtention d'un nouveau financement lui a permis de poursuivre ses activités plus sereinement.

Pour Mahamane, Baobab se différencie des autres institutions de microfinance par sa proximité et sa capacité à répondre rapidement aux besoins de financement des entrepreneurs maliens. "Dès que tu demandes un financement chez Baobab, tu es pris en charge rapidement et sans problème". Il a toujours été très satisfait de son expérience et recommande régulièrement à ses collègues commerçants de prendre contact avec Baobab.



BAOBAB TUNISIE

Baobab Tunisie ouvre sa première agence en novembre 2014 et finance une large gamme de clients, de la très petite entreprise aux PME.

Baobab Tunisie est l'un des leaders de la microfinance avec plus de 21 000 clients actifs à travers son réseau de 20 agences réparties du nord au sud tunisien et ses 370 millions de dinars engagés dans les différents secteurs de l'économie. Baobab Tunisie emploie actuellement 251 collaborateurs dévoués à la réalisation de sa mission.



20 860

CLIENTS ACTIFS



28,9 M€
ENCOURS DE CRÉDIT



5,9 %
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS



1 811€
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN



251
COLLABORATEURS



20
POINTS DE VENTE



ACTIF TOTAL
44,9 M€



FONDS PROPRES
4,4 M€

RÉSULTAT NET
(1,2 M€)



Agé de 30 ans, Seif est un jeune fleuriste originaire du gouvernorat de Monastir.

Passionné par les fleurs, il passe ses journées à confectionner de nouvelles compositions florales.

Seif s'approvisionne régulièrement auprès de pépinières et de fournisseurs locaux. Ses clients sont principalement des restaurants, des hôtels ainsi que des entreprises événementielles.



Seif a commencé son activité avec des moyens très limités et petit à petit sa situation est devenue stable. C'est la passion du métier qui lui a permis d'avancer et de réaliser son rêve.

C'est en 2018 qu'il prend contact avec Baobab car il a entendu dire que Baobab proposait des services financiers adaptés aux micro-entrepreneurs. La même année, il obtient son premier prêt qui permet d'investir et de développer son activité. "Je voulais investir encore plus, vu l'emplacement stratégique de mon local et mon degré de maîtrise du métier".

En 2020, à cause de la crise sanitaire, il a dû faire face à plusieurs difficultés car la demande en articles de cadeaux et bouquets a baissé brusquement suite aux restrictions légales pour l'organisation d'événements publics. Mais Seif ne s'est pas découragé, il a de nouveau

sollicité l'aide de Baobab pour remonter la pente. "Mes ambitions n'ont aucune limite. Mon plus grand rêve, c'est de développer mon projet King Flower sur tout le territoire tunisien. C'est ce que je voudrais vraiment accomplir".



BAOBAB BURKINA FASO

Baobab Burkina Faso commence ses activités avec l'ouverture de sa première agence en septembre 2016 à Ouagadougou. Pour mieux servir ses clients, l'institution propose en plus du crédit classique et l'épargne, le nano crédit Taka et le renouvellement automatisé de crédit Alip. En cinq ans, Baobab Burkina Faso a développé son réseau qui compte actuellement 5 agences, dont 4 à Ouagadougou, et 1 à Bobo-Dioulasso. En 2020, l'institution compte 170 collaborateurs et 19 594 clients actifs.



19 594

CLIENTS ACTIFS

31,7 M€
ENCOURS DE CRÉDIT

15,2 M€
MONTANT DES DÉPÔTS

2,8 %
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS

3 785€
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN

170
COLLABORATEURS

5
POINTS DE VENTE

35,5 M€
ACTIF TOTAL

4,5 M€
FONDS PROPRES

0,4 M€
RÉSULTAT NET

TÉMOIGNAGE CLIENT

BAOBAB

Cécile
Entrepreneuse dans
la vente de boissons
Cliente depuis 2017



Agée de 58 ans et mère de 7 enfants, Cécile habite au Burkina Faso précisément dans le quartier Dassasgho où est située son activité principale. A ses débuts, Cécile était gérante d'un petit restaurant spécialisé dans la vente de viande de porc cuite au four. C'est en 2011 qu'elle a véritablement commencé à entreprendre dans le dépôt et la vente de boissons.



A ses débuts, elle a rencontré de nombreuses difficultés étant une femme dans un milieu très masculin. Après une succession de découragements due à un manque de trésorerie pour développer son activité, l'une

de ses filles lui conseille de se rapprocher de Baobab. Sans hésitation, elle décide d'aller à la rencontre de Baobab en août 2017 et elle recevra son tout premier prêt d'un montant de 7 000 000 Fcfa en moins de 2 semaines. Grâce à ce financement, Cécile a pu renforcer la stabilité de son activité principale.



Après avoir remboursé rapidement son premier prêt, elle bénéficiera d'un second cycle de crédit de 10 000 000 Fcfa qui lui permettra d'ouvrir une société de gardiennage où elle emploie aujourd'hui plus de 500 personnes. Par la suite, Cécile bénéficiera d'un 3ème cycle de crédit avec lequel elle finança

l'achat d'un terrain en guise de plantation. Aujourd'hui, Cécile est une femme comblée et épanouie sur tous les plans, un véritable modèle pour sa famille mais aussi et surtout pour sa communauté, où elle participe activement. Grâce aux crédits décaissés, Cécile a non seulement construit des projets dans son village mais elle a aussi pu s'acheter un véhicule pour les besoins de sa société de gardiennage. Très satisfaite de l'accompagnement, elle a convaincu plusieurs de ses proches de rejoindre Baobab et ces derniers ont aussi pu bénéficier de financements pour développer leurs activités.

Cette femme ambitieuse et déterminée pense déjà à ses futurs projets, elle prévoit de bâtir une station d'essence et compte sur le soutien de Baobab pour y arriver.

BAOBAB REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le groupe Baobab a acquis en 2017 la société OXUS RDC qui est une institution de microfinance ayant démarré ses activités en juillet 2013. Aujourd'hui, l'institution octroie des financements à près de 13 000 clients, en majorité des microentrepreneurs et des petites et moyennes entreprises. Baobab RDC accompagne les besoins de ses clients notamment en renforçant la digitalisation de son offre.



12 681
CLIENTS ACTIFS

10,9 M€
ENCOÛRS DE CRÉDIT

2,4 M€
MONTANT DES DÉPÔTS

7,3 %
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS

1 557€
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN

175
COLLABORATEURS

6
POINTS DE VENTE

12,2 M€
ACTIF TOTAL

2 M€
FONDS PROPRES

0 M€
RÉSULTAT NET



Mamie
Commerçante dans le secteur alimentaire
Cliente depuis 2016

Agée de 41 ans, Mamie est une commerçante congolaise spécialisée dans la vente de produits alimentaires communément appelés « vivres frais » depuis près de 22 ans maintenant. Malheureusement, il y a 4 ans, elle a été victime d'un vol par des bandits à mains armées qui lui ont dérobé son capital ainsi que ses marchandises.



Traumatisée et dépourvue de sa trésorerie, cette mère de trois enfants se confia à l'une de ses amies qui lui recommanda vivement de solliciter les services de Baobab. Très rapidement, elle devint cliente et bénéficia de son premier financement. Débrouillarde et dotée d'une grande expérience en

commerce, cette femme a su faire bon usage de son financement. Aujourd'hui, elle a quitté la vente à l'étalage sur les marchés pour bâtir un local qui abrite son magasin et dispose d'une chambre froide pour conserver ses aliments frais.

Grâce à l'accompagnement de Baobab, Mamie est passée de vendeuse détaillante à grossiste et emploie désormais 4 personnes.

Heureuse et comblée, elle partage régulièrement son expérience à d'autres commerçants de son entourage. En véritable ambassadrice de Baobab, Mamie ne cesse de recommander la marque à d'autres entrepreneurs qui rencontrent des difficultés dans leurs activités. Dorénavant son rêve est de posséder plusieurs chambres froides et ainsi devenir une référence dans le secteur de la vente de produits frais.



MICROCRED CHINA

Après treize années de développement constant, MicroCred China occupe une place importante au sein du groupe Baobab. L'institution commence ses activités à Nanchong en décembre 2007 et s'élargit à Chengdu en janvier 2011 (les deux villes se situent dans la province du Sichuan). Elle a fortement développé ses solutions numériques. Depuis 2018, les clients de MicroCred China peuvent renouveler leurs prêts en ligne via WeChat. Ils n'ont plus besoin de se rendre en agence, ils signent leur contrat de prêt en ligne directement sur leur smartphone et obtiennent le renouvellement de leur crédit en moins d'une heure. MicroCred China compte actuellement 46 points de vente couvrant 13 villes de la province du Sichuan.



19 636

CLIENTS ACTIFS



164,8 M€
ENCOURS DE CRÉDIT



0,8 %
DE PORTEFEUILLE À RISQUE À 30 JOURS



13 000 €
MONTANT DU CRÉDIT MOYEN



507
COLLABORATEURS



46
POINTS DE VENTE



ACTIF TOTAL
179,2 M€



FONDS PROPRES
95 M€



RÉSULTAT NET
6,3 M€



Chenggang

Propriétaire d'un restaurant

Client depuis 2018

Chenggang dirige un restaurant proposant des plats à base de viande de mouton écologique. Il y a huit ans, il a commencé à élever des moutons mais la gestion n'était pas toujours facile. En raison de son manque d'expérience, la peste ovine a causé de grandes pertes cette année-là. Malgré les difficultés, Chenggang n'a pas abandonné, il a décidé de demander conseil à des agriculteurs expérimentés afin de pouvoir se lancer de nouveau. Après quelques années, Chenggang a développé son expérience et il est devenu bien connu des agriculteurs locaux.

À Fushun, les perspectives de développement liées aux activités bovines sont assez impressionnantes. C'est alors qu'en 2015, Chenggang décide de se lancer et d'ouvrir son premier restaurant "Shuntai Ecological Mutton". Il n'y a pas de façade spacieuse et pas de décoration luxueuse, le restaurant dispose de quatre



petites tables mais c'est le goût délicieux de ses plats qui attire les clients.

En 2018, Chenggang souhaite accroître la rentabilité de son activité bovine, c'est alors qu'il décide de prendre contact avec un agent Microcred China afin de bénéficier d'un financement rapide.

Aujourd'hui, Chenggang vend sa viande écologique dans son restaurant mais pas seulement. Sa viande est disponible dans plusieurs grands restaurants de la ville. Grâce à l'accompagnement de Baobab, ses affaires fonctionnent bien et Chenggang pense déjà à ses futurs projets. "Actuellement, nous prévoyons d'ouvrir un deuxième restaurant, et nous sommes déjà à la recherche d'un endroit agréable."

BAOBAB+

Baobab+ agit dans les domaines de l'accès à l'énergie et au digital au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire et à Madagascar. Baobab+ commercialise des produits innovants (kits solaires et produits digitaux avec contenus à fort impact social), avec des solutions de financement comme l'offre Pay As You Go (PAYG) afin de les rendre accessibles à tous.

LES PRODUITS ET SERVICES DE BAOBAB+



ACCÈS À L'ÉNERGIE

En Afrique, deux tiers de la population n'ont pas accès à l'électricité. Or l'électricité est l'un des premiers facteurs de lutte contre la pauvreté et favorise l'accès à la santé, à l'éducation et au travail, les trois piliers du développement économique d'un pays. Afin de répondre à cette problématique, Baobab+ commercialise des lanternes et des kits solaires permettant d'éclairer, de recharger son téléphone portable et aussi d'accéder à l'information via la télévision. En cinq ans, Baobab+ a équipé 200 000 foyers, soit 1 200 000 bénéficiaires, dont plus de 80 % vivant en zones rurales.



ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Baobab+ prend également part à la révolution numérique en équipant les foyers de produits digitaux avec du contenu à fort impact social pour répondre à différents besoins : alphabétisation, santé ou gestion de petites activités entrepreneuriales. Baobab+ a équipé plus de 70 000 foyers en produits digitaux, et a été le premier acteur en Afrique de l'Ouest à lancer une offre *pay as you go* (PAYG) pour smartphones.

Baobab+ utilise différents canaux de distribution pour rendre ses produits accessibles à tous :



LE RÉSEAU D'AGENCES BAOBAB

Les clients Baobab peuvent bénéficier d'un prêt spécifique, venant s'ajouter au prêt obtenu pour développer leurs activités professionnelles. Le montant de ce crédit *top-up* leur permet ainsi d'acquérir des produits solaires ou digitaux.



UNE FORCE COMMERCIALE MOBILE DÉDIÉE

Afin d'atteindre également les personnes vivant en zones rurales (last mile distribution) Baobab+ dispose d'antennes régionales dans les principales zones des pays, et d'agents mobiles pour sillonner les villages. Ainsi, les personnes vivant en zones rurales peuvent bénéficier d'une offre PAYG pour leurs kits solaires. Cette dernière permet de lever le frein majeur du prix et de rendre les produits accessibles aux personnes à faibles revenus, en s'adaptant à leurs habitudes de dépenses. Cela permet également un contrôle à distance du produit. Après un dépôt initial équivalent à 10% du prix du produit, le client réalise des paiements via mobile money en fonction de ses capacités de remboursement afin d'activer le produit avant d'en devenir propriétaire.



LE RÉSEAU TELCO

Les clients de nos différents partenaires (Orange, MTN) peuvent acheter un smartphone en Pay-As-You-Go (PAYG) dans les boutiques partenaires en Côte d'Ivoire et au Sénégal.



BAOBAB+
ÉNERGIE, DIGITAL & BIEN PLUS

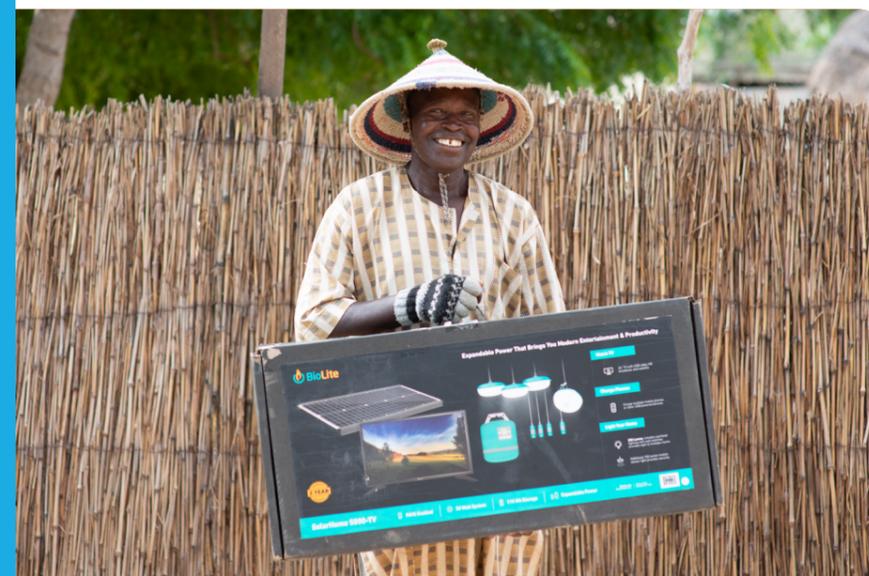
www.baobabplus.com



DE L'ÉNERGIE SOLAIRE AU CRÉDIT

Baobab+ en partenariat avec le Groupe Baobab a développé une analyse de scoring unique pour permettre à ses clients, notamment en zones rurales, qui étaient auparavant non-finançables, y compris auprès d'institutions de microfinance, de devenir éligibles à des produits et des services financiers, grâce au PAYG servant de première expérience financière.

L'objectif est de proposer aux clients PAYG éligibles un nano crédit digital. La demande se fait directement sur leur mobile et le décaissement à travers les points relais Baobab. La décision de crédit est prise par un algorithme de scoring qui analyse les données de paiements des kits solaires. Les premiers résultats sont prometteurs et semblent avoir un réel impact sur la vie de nos clients. D'abord élaborée et testée au Sénégal, cette offre sera disponible à Madagascar, en Côte d'Ivoire et au Mali courant 2021.



“

Je suis très satisfait de **Mon kit solaire Biolite SolarHome 5000**. L'intensité des lampes permet à mes enfants de mieux étudier mais ce qui me plaît le plus est la TV 24" avec ses multiples chaînes qui me permet de retenir les enfants à la maison...ce qui est gage de sécurité.

Client kit solaire TV, Sénégal



200 000

FOYERS, SOIT **1 200 000** BÉNÉFICIAIRES ÉQUIPÉS DES KITS SOLAIRES



70 000

FOYERS ÉQUIPÉS DES PRODUITS DIGITAUX (smartphones et tablettes)

4
PAYS

MADAGASCAR
SÉNÉGAL
MALI
CÔTE D'IVOIRE



190
POINTS DE VENTE



545
COLLABORATEURS
DONT 346 AGENTS
BAOBAB+

Finaliste Ashden Awards, catégorie business model innovant

Nomination à l'Award " Disrupter of the Year 2019 " - Africa CEO Forum (Kigali), nomination à l'Award "Disrupter of the Year 2020 (Abidjan mars 2020)

Empower a Billion Lives : 1^{er} au concours Europe dans la catégorie Decentralized Model – Commercially Available Solutions

Africa Investment Forum Awards : Silver Award du « Meilleur projet énergie » et Silver Award du « Meilleur projet énergie renouvelable »

Grand Prix des entreprises de croissance : « Grand prix de l'entrepreneur français à l'international »



“

Je suis très contente et satisfaite de la **Biolite 620** qui est un produit de qualité surtout en termes d'autonomie. L'obscurité et l'insécurité sont aujourd'hui de vieux souvenirs. C'est pour cela que j'ai recommandé Baobab+ à tout mon entourage.

Client Kit Solaire, Sénégal

Merci
Baobab +

#3

LES ÉTATS FINANCIERS DU GROUPE

DIGITAL

ASSURANCE

EPARGNE



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Baobab SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts du changement de présentation du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2020 pour les rendre conformes à ceux du secteur financier.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de

la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble

ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes •

Fait à Marseille et Sarcelles,
le 6 juillet 2021

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Cabinet Jean LEBIT



SOMMAIRE

Bilan consolidé (En milliers d'EUROS – KEUR)	46
Compte de résultat consolidé	47
Autres éléments du résultat global	47
Variation des capitaux propres	48
Tableau de variation des flux de trésorerie	49
Annexe aux comptes consolidés	49
Note 1 – Informations relatives au Groupe	50
Note 2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés	51
Note 3 – Goodwill	64
Note 4 – Immobilisations incorporelles	65
Note 5 – Immobilisations corporelles	66
Note 6 – Immobilisations financières	67
Note 7 – Impôts différés	67
Note 8 – Actifs courants	68
Note 9 – Autres créances	70
Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	70
Note 11 – Capitaux Propres	71
Note 12 – Dettes financières	71
Note 13 – Autres passifs	72
Note 14 – Ventilation de certains actifs / passifs du bilan selon durée résiduelle	73
Note 15 – Effectifs au 31.12.2020	74
Note 16 – Résultat par action	74
Note 17 – Information sectorielle	75
Note 18 – Produits d'exploitation	79
Note 19 – Dotations aux provisions / pertes sur prêts	79
Note 20 – Charges d'exploitation	80
Note 21 – Résultat financier	80
Note 22 – Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté	81
Note 23 – Gestion du Risque	82
Note 24 – Engagements hors bilan	84
Note 25 – Honoraires des commissaires aux comptes	85
Note 26 – Parties liées	85

Sauf indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'Euros (K€).
Les terminologies « K€ » et « M€ » représentent respectivement des « milliers d'Euros » et des « millions d'Euros ».

BILAN CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS D'EUROS – K EUR)

	Notes	2020	2019	Variation
ACTIF				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10	105 807	98 662	7 144
Caisse		17 078	21 387	(4 309)
Dépôts		88 729	77 275	11 453
Dépôts à vue et placements court terme		82 716	71 393	11 322
Dépôts auprès de banques centrales		6 013	5 882	131
Prêts (en-cours nets et intérêts courus)	8	631 005	663 393	(32 388)
Prêts (en-cours bruts et intérêts courus)		659 301	714 462	(55 161)
Dépréciation sur prêts		(28 296)	(51 070)	22 773
Autres actifs		57 307	58 122	(815)
Immobilisations incorporelles	4	2 651	2 678	(27)
Immobilisations corporelles	5	19 201	21 706	(2 505)
Immobilisations financières	6	1 396	1 818	(422)
Stocks		2 702	2 342	361
Impôts différés actifs	7	9 015	8 840	175
Autres créances	9	22 341	20 738	1 602
TOTAL DE L'ACTIF		794 118	820 176	(26 058)

	Notes	2020	2019	Variation
PASSIF				
Dettes envers la clientèle	12	264 463	258 025	6 438
Dépôts à vue		102 729	103 530	(801)
Dépôts à terme - Clientèles		55 876	35 626	20 250
Dépôts à terme - Institutionnels		45 476	52 857	(7 382)
Dépôts obligatoires		60 382	66 012	(5 630)
Dettes envers les établissements de crédit	12	333 019	368 382	(35 364)
Dette Senior		314 716	347 077	(32 361)
Dette subordonnée		18 302	21 305	(3 003)
Provisions	13	5 611	2 962	2 649
Autres dettes	13	30 235	32 551	(2 316)
Total Capitaux Propres	11	160 790	158 255	2 535
Capital social et prime d'émission		101 821	101 809	12
Réserves		18 500	3 509	14 991
Résultat de l'exercice, part du Groupe		1 070	15 456	(14 386)
Réserves de conversion		(7 095)	(6 246)	(849)
Capitaux propres part du Groupe		114 296	114 528	(232)
Intérêts minoritaires		46 494	43 727	2 767
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		794 118	820 176	(26 058)

Sauf Indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'Euros (K€). Les terminologies « K€ » et « M€ » représentent respectivement des « milliers d'Euros » et des « millions d'Euros ».

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Notes	2020	2019*	Variation
EN K€				
Intérêts reçus et produits assimilés	18	157 378	171 886	(14 509)
Intérêts versés et charges assimilées		(40 421)	(40 932)	511
INTERETS NETS		116 957	130 955	(13 997)
Commissions	18	12 400	13 409	(1 010)
Autres revenus financiers	19	(3 335)	(910)	(2 425)
Charges financières		(7 264)	(3 402)	(3 861)
Produits financiers		3 929	2 493	1 436
REVENUS FINANCIERS BRUTS		126 022	143 454	(17 432)
Coût du risque	20	(26 353)	(23 013)	(3 340)
REVENUS FINANCIERS NETS		99 669	120 441	(20 772)
Revenus Baobab Plus		10 735	8 540	2 195
Autres revenus		3 222	9 738	(6 516)
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS		13 957	18 278	(4 321)
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		113 626	138 719	(25 093)
Charges de personnel		(48 180)	(51 454)	3 274
Charges externes		(34 594)	(37 058)	2 465
Dotations d'exploitation		(9 098)	(9 470)	372
Impôts et taxes		(8 021)	(5 422)	(2 599)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	21	(99 893)	(103 404)	3 512
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		13 733	35 314	(21 581)
Impôt sur les bénéfices	22	(6 513)	(9 584)	3 071
Impôt différé		829	(97)	926
Impôt courant		(7 433)	(9 487)	2 054
Crédit d'impôt		91	0	91
RÉSULTAT NET		7 220	25 730	(18 510)
INTERETS MINORITAIRES		6 150	10 274	(4 124)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE		1 070	15 456	(14 386)

* Le format du compte de résultat est différent de celui publié au titre de l'exercice 2019 suite à une évolution de la présentation des états financiers consolidés du Groupe (cf Note 2.2)

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2020	2019
Résultat net total	7 220	25 730
Autres éléments du résultat global	(539)	
Total des charges et produits reconnus par le biais des autres éléments du résultat global	0	0
Total des gains et pertes sur écarts de conversion	(2 357)	(3 669)
Résultat global de l'exercice	4 325	22 061
Dont part Groupe	(244)	11 457
Dont intérêts minoritaires	4 568	10 604

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Relations avec les Minoritaires	Ecart de conversion	Résultat net part du Groupe	Total capitaux propres part du Groupe	Total capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2018	77 799	23 937	9 699	(12 340)	(4 903)	10 592	104 783	35 274	140 057
Affectation du résultat de la période précédente			10 592			(10 592)			
Augmentation de capital	9	65					74		74
Opérations résultant de plans de paiement en actions									
Dividendes distribués								(1 037)	(1 037)
Effet de 1ère application IFRIC23			(649)				(649)	(267)	(916)
Ecart d'acquisition complémentaire sur rachat de minoritaires									
Impact des Put et Swap options				(711)			(711)	(499)	(1 209)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	9	65	9 943	(711)		(10 592)	(1 286)	(1 802)	(3 088)
Résultat de l'exercice						15 456	15 456	10 274	25 730
Autres éléments du résultat global									
Ecart de conversion			(2 658)		(1 343)		(3 999)	330	(3 669)
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres			(472)				(472)	(350)	(822)
Autres éléments			46				46		46
Capitaux propres au 31 décembre 2019	77 807	24 002	(16 560)	(13 050)	(6 246)	15 456	114 528	43 726	158 255
Affectation du résultat de la période précédente			15 456			(15 456)			
Augmentation de capital		12					12		12
Opérations résultant de plans de paiement en actions									
Dividendes distribués								(2 690)	(2 732)
Effet de 1ère application IFRIC23									
Ecart d'acquisition complémentaire sur rachat de minoritaires									
Impact des Put et Swap options								889	853
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	12	15 456				(15 456)	12	(1 801)	(1 867)
Résultat de l'exercice						1 070	1 070	6 150	7 220
Autres éléments du résultat global									
Ecart de conversion					(849)		(860)	(1 496)	(2 456)
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres			(481)				(481)	(84)	(566)
Autres éléments			26				26	(0)	26
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020	77 807	24 014	31 551	(13 050)	(7 095)	1 070	114 296	46 494	160 611

(i) Cf note 2.2

(ii) Correction d'erreurs sur impôts différés (cf note 7) et indemnités de départ à la retraite (cf note 12)

(iii) Cf note 2.24

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRÉSORERIE

		2020	2019
EN KEUR			
Opérations liées à l'activité	Résultat net de l'ensemble consolidé	7 220	25 730
	Dotations nettes aux amortissements	9 098	8 199
	Dotations nettes aux provisions	-7 987	6 414
	Variation impôts différés	-829	-93
	Autres produits et charges non décaissés	775	-1 746
	Capacité d'autofinancement	8 276	38 504
	Décaissements nets sur prêts	35 274	-16 796
	Décaissements des prêts	-832 153	-962 902
	Remboursements des prêts	867 428	946 107
	Variation besoin en fonds de roulement	1 733	32 153
Variation des dépôts clientèle	6 438	12 119	
Besoin en fonds de roulement	43 445	27 476	
A - Flux nets des activités opérationnelles		51 721	65 980
Opérations d'investissement	Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-452	-2 286
	Acquisitions d'immobilisations corporelles	-5 350	-4 499
	Acquisitions d'immobilisations financières	-111	-2 680
	Acquisitions d'immobilisations : entrée de périmètre	0	0
	Cessions d'immobilisations financières	0	7
	Cessions d'immobilisations : sortie de périmètre	-23	0
B - Flux nets d'investissement		-5 935	-9 458
Opérations de financement	Augmentation de capital	12	74
	Variation des intérêts minoritaires	-2 767	-1 007
	Variation des emprunts	-35 364	-11 197
	C - Flux nets de financement	-38 119	-12 131
Incidence des variations de change		-2 357	-889
VARIATION DE TRÉSORERIE		5 310	43 503
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture		96 740	53 238
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture		102 050	96 740

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les notes annexes ci-dessous font partie intégrante des états financiers consolidés.

Faits significatifs de l'exercice 2020

- Fin 2019, une maladie infectieuse émergente, appelée Covid-19 et provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2, a démarré dans la ville de Wuhan, en Chine centrale. Cette maladie s'est progressivement propagée dans le reste du monde entier durant le 1er trimestre 2020.
- Le 30 janvier 2020, l'OMS (Organisation

Mondiale de la Santé) a qualifié l'épidémie d'urgence de santé publique de portée internationale et a prononcé l'état d'urgence sanitaire. Le 11 mars 2020, l'OMS a déclaré cette maladie comme étant une pandémie.

- En raison de la perturbation des activités de nos clients, due soit à des mesures de confinement soit à la conjoncture économique, le Groupe a ralenti les

décaissements afin de se concentrer sur des mesures d'accompagnement de ses clients. Cela s'est traduit par une réduction progressive de l'encours du portefeuille de prêts entre le 2ème trimestre et la fin du 3ème trimestre. Depuis octobre 2020, le Groupe a repris un rythme de décaissements de crédits sur tous les marchés, ce qui conduit à une nouvelle croissance du portefeuille de crédits du Groupe ; cependant, malgré cette reprise, le portefeuille du Groupe est passé de 715M€ fin 2019 à 659 M€ fin 2020.

- Le Groupe a consenti de nombreuses mesures d'accompagnement de ses clients notamment par l'octroi de décalages de crédits, de rachats/restructurations de crédit ou encore d'exonération de certains frais.
- Cette pandémie a eu des impacts forts sur la rentabilité du Groupe en raison notamment d'une baisse du revenu net sur prêts à hauteur de (18) M€ ainsi qu'une hausse du coût du risque (charge nette de l'année) d'environ 15%
- L'impact sanitaire sur les effectifs du Groupe a été réduit grâce notamment à une généralisation des mesures de télétravail quand cela était possible, par de la distribution de matériel (masques, gel hydroalcoolique) aidant au respect des gestes barrières et par la diffusion massive de messages de prévention (flyers en agences, dans les bureaux, messages électroniques.)

- La situation de liquidité du Groupe est toutefois restée confortable avec une progression de la trésorerie entre 2019 et 2020 de +7% grâce essentiellement à une stabilité des dépôts des clients qui ont même progressé de +3%. De plus, des lignes de financement ont été sécurisées très en amont et le Groupe a travaillé sur une maîtrise coordonnée des coûts de fonctionnement.
- Compte tenu de la situation politique et monétaire au Zimbabwe qui a perduré en 2020, l'environnement macroéconomique de la filiale s'est fortement dégradé ainsi que la monnaie du pays (le Zimbabwe Dollar) qui a très fortement chuté. Le Groupe a amorcé son désinvestissement de cette filiale dont la contribution dans les comptes consolidés est désormais nulle, la filiale ayant été déconsolidée. L'effet de change constaté dans cette juridiction a d'ailleurs été recyclé en compte de résultat à hauteur de (3,5) M€
- Baobab Holding a poursuivi le processus de désengagement de la filiale qui devrait être finalisé en 2021.
- En 2020, Baobab Holding a augmenté ses participations dans les filiales ci-dessous :
 - BAOBAB Mali : Souscription de 78 715 actions nouvelles au 30/09/2020, portant ainsi son pourcentage de détention par le Groupe à 87%.
 - BAOBAB PLUS HOLDING : Souscription de 3 400 actions nouvelles au 26/06/2020. Le pourcentage de détention par le groupe demeure à 100%.

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Baobab S.A.S est une société par actions simplifiée basée à Paris (France), créée en 2005, dont l'objectif est la création et le développement d'un groupe d'institutions de microfinance servant des clients exclus ou mal servis par le système financier traditionnel.

Baobab intervient en investissant dans des sociétés ou des banques de microfinance et en fournissant toute l'assistance technique nécessaire à ces sociétés pour devenir des institutions de microfinance leaders dans leur pays.

Le détail des institutions détenues par Baobab S.A.S à fin 2020 est fourni dans la note 2.4. Les états financiers consolidés du Groupe Baobab (« le Groupe » ou « Baobab ») sont présentés en milliers d'Euros, sauf indication contraire.

Le 25 mai 2021, le président a arrêté les comptes de Baobab S.A.S, lesquels devront être approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Baobab et ses filiales (le Groupe) sont présentés en euros et sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Ce référentiel comprend : les normes internationales d'information financière (IFRS), les normes comptables internationales (IAS) et les textes du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales « International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les comptes consolidés du Groupe Baobab au 31 décembre 2020 sont établis sur la base de la continuité d'activité. Les impacts de la

pandémie Covid 19 atténués par l'ensemble des mesures de gestion des risques, de réduction de coûts, de reprise d'activité ainsi que les mesures de soutien des autorités et les plans de relance de l'activité économique dont bénéficient les clients concernent principalement les pertes de crédit attendues et l'évaluation des actifs. L'estimation de ces impacts a été réalisée dans un contexte d'incertitude concernant l'ampleur des conséquences de cette épidémie sur les économies tant au niveau local que mondial. Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2020 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire à partir d'une date ultérieure au 1er janvier 2020 et qui n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe sont décrites ci-dessous :

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
IFRS 17- Contrats d'assurance	Exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, ces normes et amendements sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 ou à une date ultérieure.

L'impact potentiel de la première application de ces textes est actuellement en cours d'étude par le Groupe ; cependant l'impact devrait être mineur pour le Groupe Baobab.

2.2 FORMAT DES ÉTATS FINANCIERS

Le format du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe Baobab a été modifié au titre de la clôture 2020 afin de les rendre conformes au secteur financier et permettre une meilleure comparabilité avec les Groupes exerçant la même activité.

- Au bilan, les changements apportés entre la clôture 2019 et la clôture 2020 sont essentiellement dans l'ordre des

différentes rubriques qui a évolué, avec peu de changement sur les montants indiqués, ainsi qu'un regroupement des Dettes envers les établissements de crédit (suppression de la distinction entre court et long terme).

- Le compte de résultat a subi plus d'amendements pour se rapprocher d'une version bancaire internationale. La réconciliation entre les rubriques 2019 et les rubriques 2020 se présente comme suit :

RUBRIQUE 2019	MONTANT 2019	RUBRIQUE 2020	MONTANT PROFORMA 2019
Produit net d'exploitation	141 261	Non applicable	
Revenus nets sur prêts	109 574		
Intérêts reçus sur prêts	143 125	Intérêts reçus sur prêts	143 125
Commissions sur prêts	19 027	Commissions sur prêts	19 027
Frais, pénalités et autres revenus sur prêts	9 735	Frais, pénalités et autres revenus sur prêts	9 735
Revenus bruts	171 886	Intérêts reçus et produits assimilés	171 886
Intérêts versés et charges assimilées	(39 299)	"Intérêts versés et charges assimilées (dont 1,6M€ de cout de financement de la holding)"	(40 932)
		INTERETS NETS	130 955
		Commissions (13 409 précédemment en "autres produits")**	13 409
		Autres revenus financiers*****	(910)
		Produits financiers	2 493
		Charges financières	(3 402)
Dotation aux provisions sur prêts à la clientèle et pertes sur prêts	(23 013)	Coût du risque	(23 013)
		REVENUS FINANCIERS NETS	120 441
Revenus des autres activités	31 687	Produits des autres activités	18 278
Subventions d'exploitation	1 999	Inclus dans les "Autres revenus"	
Autres produits (dont 13 409 de commissions)***	29 688	Commissions **	0
		Revenus Baobab Plus	8 540
		Autres revenus (dont 2M€ de subventions)	9 738
Charges d'exploitation	(103 404)	Charges d'exploitation	(103 404)
Charges externes	(37 058)	Charges externes	(37 058)
Charges de personnel	(51 454)	Charges de personnel	(51 454)
Impôts et taxes	(5 422)	Impôts et taxes	(5 422)
Dotations d'exploitation	(9 470)	Dotations d'exploitation	(9 470)
Résultat opérationnel	37 857	Non applicable	
Résultat financier	(2 542)		
Produits financiers	2 493		
Charges financières (dont 1,6M€ de cout de financement de la holding)****	(5 035)		
Résultat courant avant impôts	35 314	Résultat courant avant impôts	35 314
Charges d'impôts	(9 584)	Impôt sur les bénéfices	(9 584)
Impôt différé	(97)	Impôt différé	(97)
Impôt courant	(9 487)	Impôt courant	(9 487)
		Crédit d'impôt	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 730	Résultat net	25 730
Intérêts minoritaires	10 274	Intérêts minoritaires	10 274
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	15 456	RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	15 456

* inclut les charges financières de la société mère qui étaient précédemment classées dans le «Résultat financier»

** Nouvelle rubrique à part en dessous des «Intérêts reçus et produits assimilés» (précédemment dans les «Autres produits»)

*** incluait les «commissions» qui sont désormais une rubrique à part en-dessous des «Intérêts reçus et produits assimilés»

**** incluait les charges financières de la société mère qui sont désormais classées en «Intérêts versés et charges assimilées»

***** Sous-rubrique des «Revenus financiers bruts»

2.3 UTILISATION D'ESTIMATION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la société fasse appel à l'exercice de leur jugement et utilise les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la société a recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci, notamment en fonction de conditions de marché différentes, et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est notamment le cas pour :

- la détermination des dépréciations destinées à couvrir le risque de crédit et l'éventuelle perte de valeur des actifs financiers
- Les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi
- les estimations effectuées sur la base des données prévues dans le business plan des filiales (estimation de la valeur actualisée des dettes liées au rachat des minoritaires). Cette évaluation requiert que le Groupe fasse des estimations de flux futurs de trésorerie et de taux d'actualisation.
- activation des impôts différés actifs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs.

2.4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les comptes des entités françaises (Baobab S.A.S, Baobab Plus S.A.S.) et les comptes des sociétés étrangères composant le Groupe Baobab. Les comptes des filiales étrangères, établis selon les règles comptables locales, ont été retraités, afin d'être conformes aux principes comptables adoptés par le Groupe au 31 décembre 2020.

A la date de clôture, Baobab S.A.S détient plus de 50% des titres et des droits de vote de ses filiales. En conséquence, les filiales sont consolidées par intégration globale. Par ailleurs, le Groupe ne détient aucune autre participation dans une coentreprise ni dans une entreprise associée.

Durant l'exercice 2020, le Groupe a augmenté sa participation dans deux de ses filiales (Baobab Mali et Baobab Plus Holding) par souscription de nouvelles actions renforçant ainsi la part Groupe dans le cas de la filiale du Mali, Baobab Plus Holding étant déjà précédemment détenue à 100%. Par ailleurs, les filiales Baobab Plus Nigeria et Baobab Plus RDC ont été immatriculées mais n'ont pas été consolidées au 31 décembre 2020 compte tenu de leur contribution non matérielle.

En cas d'acquisition de parts de minoritaires, conformément aux dispositions d'IFRS 3, l'écart entre le coût d'acquisition de ces titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date d'acquisition a été imputée sur les capitaux propres Groupe sans modification de la valeur initiale du Goodwill.

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la société mère. Des ajustements en consolidation sont éventuellement pratiqués pour harmoniser l'ensemble des méthodes et principes comptables du Groupe. Des retraitements et reclassements nécessaires afin de rendre les comptes de l'ensemble des filiales consolidées conformes aux principes comptables du Groupe sont effectués.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote

potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles. Les méthodes comptables adoptées sont

cohérentes avec celles de l'exercice précédent. Le périmètre de consolidation au 31/12/20 est le suivant :

Société	Pays	Devise	déc-20	déc-19
Baobab S.A.S	France	EUR	100,0%	100,0%
Baobab Madagascar	Madagascar	MGA	88,1%	88,1%
Baobab Sénégal	Sénégal	FCFA	53,9%	53,9%
Baobab Nigéria	Nigéria	NGN	58,9%	58,9%
Baobab Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	FCFA	69,7%	69,7%
Baobab Mali	Mali	FCFA	87,0%	85,0%
Microcred Chine	Hong Kong	HKD	71,1%	71,1%
Microcred Nanchong	Chine	CNY	71,1%	71,1%
Microcred Sichuan	Chine	CNY	71,1%	71,1%
Baobab Tunisie	Tunisie	DTN	66,9%	66,9%
SCI Baobab RE Sénégal	Sénégal	FCFA	100%	100%
SCI Baobab RE CI	Côte d'Ivoire	FCFA	100%	100%
Baobab Services	Sénégal	FCFA	100%	100%
Microcred Zimbabwe ⁱ	Zimbabwe	USD	100%	100%
Baobab Burkina Faso	Burkina Faso	FCFA	100%	100%
Baobab Money Madagascar	Madagascar	MGA	88,1%	88,1%
Baobab Services Madagascar	Madagascar	MGA	100%	100%
Microcred RDC	RDC	USD	99,96%	99,96%
Baobab + Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	FCFA	100%	100%
Baobab + Holding	France	EUR	100%	100%
Baobab + Mali	Mali	FCFA	100%	100%
Baobab + Sénégal	Sénégal	FCFA	100%	100%
Baobab + Mali	Mali	FCFA	100 %	100 %
Baobab + Senegal	Senegal	FCFA	100,0 %	100 %

Toutes les entités comprises dans le périmètre sont consolidées par intégration globale au 31/12/2020 à l'exception de Baobab Zimbabwe.

Les états financiers des filiales sont inclus ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

- Sociétés sorties du périmètre au 31 décembre 2020

Baobab Zimbabwe : cette filiale a été déconsolidée des comptes 2020 car sa contribution n'est plus matérielle du fait des difficultés économiques et monétaires subies dans cette juridiction et entraînant un abandon de l'activité. Le processus de désengagement est enclenché et devrait être finalisé courant 2021.

- Sociétés nouvellement consolidées au 31 décembre 2020

(Néant)

2.5 DETTES LIÉES AUX ENGAGEMENTS DE RACHAT D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

Baobab S.A.S. a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe des engagements de rachat de leurs participations. Baobab S.A.S. leur consent des options de vente de leurs actions, à partir d'une certaine échéance, à des prix déterminés selon des modalités de calcul prédéfinies lors de l'acquisition des titres de la filiale tenant compte de l'activité future de cette dernière. Ces engagements de rachat sont conditionnels. Ces engagements sont constitutifs d'options de vente accordées aux actionnaires minoritaires, qui conduisent, conformément aux dispositions de la norme IAS 32, à donner aux intérêts minoritaires concernés le caractère de dettes et non de capitaux propres.

Les engagements de Put conclus à compter du 1er janvier 2010 sont comptabilisés en dette à la valeur actuelle du prix d'exercice, à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice estimé des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées dans les Réserves consolidées, part du Groupe.

A l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont contre-passées avec impact dans les fonds propres. Si le rachat est effectué, le montant constaté en dette financière est contre-passé par contrepartie du décaissement lié au rachat de la participation minoritaire tel que défini par la norme IFRS 3.

Un swap option est la faculté pour un minoritaire d'échanger les titres détenus dans une filiale avec des titres nouvellement émis de la holding. La valorisation des titres nouvellement émis par la holding dans le cadre des contrats conclus par Baobab avec ses minoritaires se fait sur la base de la valeur comptable des filiales concernées. Le Groupe a estimé qu'une telle opération ne nécessitant pas la mobilisation de fonds extérieurs au Groupe, la reconnaissance d'un endettement financier par anticipation n'était pas requis.

Au 31 décembre 2020, les engagements encore exerçables concernent les filiales Baobab Côte d'Ivoire (Put et Swap) et Baobab Mali (Put). Les valeurs de rachats conclues sont sur la base des capitaux propres IFRS des filiales concernées.

2.6 ELIMINATION DES OPÉRATIONS INTRAGROUPES

Les soldes des comptes de créances et de dettes entre les sociétés du Groupe, ainsi que les opérations intragroupes telles que les facturations internes, dotations ou reprises de provisions pour dépréciations de titres consolidés, sont éliminés

2.7 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts ne conférant pas le contrôle (« Intérêts minoritaires ») sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. Les résultats sont attribués au Groupe et aux intérêts minoritaires en fonction de leur pourcentage respectif de détention des entités concernées.

2.8 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans les autres éléments du résultat global.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, d'influence notable ou de contrôle conjoint), l'écart de conversion cumulé existant au sein des capitaux propres à la date de liquidation ou de cession est recyclé en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement.

Le Groupe est exposé à une sensibilité au risque de change compte tenu des capitaux propres investis dans des pays dont la devise fonctionnelle est différente de la devise de reporting (Nigéria, Madagascar, Chine etc.).

2.9 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation dans les normes IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur ou son équivalent, déterminés à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et dont la valeur de marché peut être estimée de façon fiable, ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. À cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. La variation de valeur de marché des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables correspondant à la

quote-part déjà détenue est enregistrée en contrepartie des réserves.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date d'acquisition. À la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat.

En cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le prix d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêt et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les Réserves consolidées, part du Groupe. De même, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée de manière exclusive est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires au sein des capitaux propres.

L'écart d'acquisition ou Goodwill est la différence entre le coût d'acquisition de titres et la quote-part de détention dans les capitaux propres de l'entité dont les titres ont été acquis.

Il fait l'objet d'une analyse périodique fondée sur une actualisation des flux financiers futurs générés sur les activités auxquelles il est affecté correspondant aux hypothèses les plus probables retenues par la direction générale Groupe.

Ce test de perte de valeur est fondé sur des hypothèses en termes de taux de croissance, de risque du crédit, de taux d'actualisation et de taux d'imposition. Les hypothèses retenues reposent sur les « business plans » à cinq ans de chaque filiale.

Cette évaluation est réalisée chaque année ou chaque fois qu'un indice de risque de perte de valeur est identifié. Les réalisations pourront cependant différer des projections. Une dépréciation est enregistrée lorsque l'évaluation révèle une insuffisance de valeur des éléments incorporels appréciés.

2.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels et systèmes d'information, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont inscrits au bilan pour leur coût direct de développement, qui correspond essentiellement aux coûts externes. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

2.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Ce coût inclut les coûts de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont supportés et si les critères de comptabilisation sont satisfaits. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les évaluations sont effectuées selon une périodicité suffisante pour que la valeur comptable de l'actif ne diffère pas significativement de sa juste valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable

de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation.

Les durées d'amortissement des immobilisations au sein du Groupe sont les suivantes :

Durées d'amortissement des immobilisations

Logiciels et systèmes d'information	3 / 5 ans
Matériels informatiques	3 / 4 ans
Mobiliers et matériels de bureau	5 / 10 ans
Travaux d'agencement et d'aménagement	3 / 9 ans
Véhicules	4 / 5 ans

2.12 DROITS D'UTILISATION

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Selon IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

IFRS 16 impose au locataire la comptabilisation au bilan des contrats de location sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif loué présenté, à l'actif parmi les immobilisations corporelles, et d'un passif locatif. Le passif locatif est une dette financière qui correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés sur la durée du contrat.

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et le passif de location actuariellement en retenant comme taux d'actualisation le taux d'emprunt marginal du groupe.

Le principal impact sur le compte de résultat est le remplacement des loyers auparavant comptabilisés de manière linéaire en frais généraux par une augmentation des charges d'intérêts en produit net bancaire du fait des dettes de location, et une augmentation des charges d'amortissement du fait des droits d'utilisation.

La charge relative au passif locatif figure en charge d'intérêt au sein du résultat financier alors que la charge d'amortissement du droit d'utilisation est comptabilisée parmi les charges d'exploitation.

La mise en œuvre de la norme IFRS 16, chez Baobab, porte dans une très large mesure sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux et d'agences commerciales.

2.13 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles (IAS 12) au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants, sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables.

Les impositions différées sont évaluées selon la méthode dite du « report variable ». Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leurs chances de récupération sont estimées probables. Les impôts différés sur déficits fiscaux sont constatés au vu des perspectives de récupération fiscale. Ils sont présentés au bilan dans les rubriques « Impôts différés actifs ou passifs » selon que la position nette est active ou passive.

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats. Les taux d'impôts en vigueur dans les filiales opérationnelles sont les suivants :

Pays	Taux d'impôt
France	28,0%
Madagascar	20%
Senegal	30%
Chine	25%
Nigéria	30%
Côte d'Ivoire (MicroFinance)	0%
Côte d'Ivoire (taux de droit commun)	25%
Mali	30%
Tunisie	15%
Zimbabwe	25,75%
Burkina Faso	27,5%
République Démocratique du Congo	30%

Baobab Côte d'Ivoire n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés du fait de son activité de microfinance qui lui octroie un statut d'entité exonérée d'impôt sur les sociétés par les autorités fiscales locales. Cependant la filiale Baobab Plus Côte d'Ivoire qui commercialise des produits non financiers est soumise au taux de droit commun de 25%.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même juridiction, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

2.14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et Évaluation des actifs et passifs financiers

La norme IFRS 9 prévoit le classement des actifs financiers en trois catégories (Coût amorti, Juste valeur par résultat et Juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « business model »).

Modèle de gestion ou business model

Le business model de l'entité représente la manière dont elle gère ses actifs financiers afin de produire des flux de trésorerie. L'exercice du jugement est nécessaire pour apprécier le modèle de gestion.

La détermination du modèle de gestion doit tenir compte de toutes les informations sur la façon dont les flux de trésorerie ont été réalisés dans le passé, de même que de toutes les autres informations pertinentes.

Chez le Groupe Baobab, Le modèle de gestion au titre d'IFRS 9 est déterminé par la direction en fonction des circonstances réelles en vigueur au moment de l'évaluation. Les principaux critères de décision sont :

- La stratégie commerciale et de risques du Groupe
- L'état des performances du Groupe et le suivi du déploiement de la stratégie tels que reportés au Comité de direction et au Conseil de Surveillance du Groupe Baobab

- En cas de cession de portefeuille dans le passé, la fréquence, le volume et les raisons de ces transactions.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs au coût amorti sont des actifs financiers basiques détenus dans un modèle de collecte. Les crédits accordés par le groupe sont tous classés dans cette catégorie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti, intérêts courus non échus compris et déduction faite des remboursements en capital et intérêts intervenus au cours de la période écoulée. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit. Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts auprès de Banques Centrales et les dépôts à court terme ayant une durée initiale inférieure ou égale à trois mois.

Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les conditions ne sont pas réunies pour que le

Groupe effectue de telles compensations.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif. Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

Risque de crédit

IFRS 9 instaure un modèle fondé sur la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, les dépréciations et provisions sont reconnues dès la comptabilisation initiale des actifs financiers, des engagements de financement et garanties financières sans attendre la survenance d'un événement déclencheur d'un risque de crédit avéré.

Le risque de crédit est le risque de pertes de valeur sur les créances clients portées par les institutions, créances existantes ou potentielles du fait d'engagements donnés, et se traduisant par la migration de la qualité de crédit des débiteurs, pouvant aller jusqu'à se matérialiser par le défaut de ces derniers. L'évaluation de cette probabilité de défaut et de la récupération attendue en cas de défaut est l'élément essentiel de la mesure de la qualité du crédit.

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances sur la clientèle, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties. Il est mentionné dans le compte de résultat sur la ligne « Dotation aux provisions sur prêts à la clientèle et pertes sur prêts ».

2.15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues.

Les actifs financiers au coût amorti font systématiquement l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue. Ces dépréciations et provisions sont enregistrées dès l'octroi des prêts ou la conclusion des engagements sans attendre l'apparition d'une indication objective de dépréciation.

Pour déterminer le montant des dépréciations ou provisions à comptabiliser à chaque arrêté, ces actifs et engagements sont répartis en trois catégories en fonction de l'évolution du risque de crédit observée depuis leur comptabilisation initiale. Une dépréciation ou provision pour risque de crédit doit être enregistrée sur les encours de chacune de ces catégories.

Le Groupe identifie trois "strates" correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Strate 1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Strate 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou douteux.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou

douteux (« Strate 3 ») : la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à savoir les actifs financiers au coût amorti.

Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;

La définition de "défaut" est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de "défaut" convient davantage à un instrument financier particulier.

La notion de perte de crédit attendue "ECL"

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts). L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place par la Direction financière, la Direction chargée des données et la Direction des risques du Groupe. Elles sont responsables de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de

crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux nominal déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier. Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour selon les méthodologies définies par le Groupe et permettent ainsi d'établir un premier niveau de référence, ou socle partage, de provisionnement.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle.

Conformément à la norme IFRS 9, ces calculs sont réalisés sur la base d'une analyse en date d'arrêté (Point in Time) tout en tenant compte des pertes historiques dans l'évaluation des paramètres utilisés. Les paramètres calculés sont spécifiques aux profils de risque de crédit de chaque entité du groupe. Ils sont calculés sur base collective.

Facteurs de Forward Looking

Au 31 décembre 2020, sur la base des analyses réalisées, et l'absence de corrélation constatée entre les paramètres de risque et l'environnement macro-économique de chacun des pays, l'implémentation de données forward looking a été estimée non significative. Précisément, une analyse d'évolution des probabilités de défaut compte tenu de la croissance des PIB a été réalisée et cette analyse n'a pas révélé de corrélation entre les deux paramètres. Cette analyse est une analyse préliminaire ; d'autres critères sont à l'étude en fonction de leur disponibilité et pertinence par rapport aux marchés de Baobab.

Par ailleurs, il est compliqué de trouver des bases de données fiables pour des indicateurs réguliers (mensuels ou trimestriels) dans les zones géographiques où sont implantées les filiales du Groupe. Dans ce cadre, la norme indique d'ailleurs que l'application doit se

faire sur la base d'informations raisonnables et justifiables et il est précisé qu'« aux fins de la présente norme, les informations raisonnables et justifiables sont celles dont il est raisonnable de pouvoir disposer à la date de clôture sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, ce qui comprend des informations sur les événements passés et les circonstances actuelles et des prévisions concernant la conjoncture économique encore à venir ».

Au Nigeria, la filiale, en plus des difficultés rencontrées durant l'année en raison du Covid et du ralentissement de l'activité, a été confrontée au mouvement "EndSARS" pour appeler à l'interdiction de la Special Anti-Robbery Squad, une unité de la police nigériane jugée brutale par la population. Ce mouvement qui a atteint son paroxysme au 4ème trimestre 2020 a entraîné des heurts dans de nombreuses grandes villes et ainsi des fermetures d'agence, un ralentissement des activités de prospection et/ou de recouvrement.

Face à cette situation exceptionnelle, le Groupe a anticipé une détérioration supplémentaire du risque crédit au Nigeria en intégrant un stress de Forward looking (grâce à un jugement à dire d'Expert) qui a entraîné une hausse de 50% de la probabilité de défaut de la Strate 1.

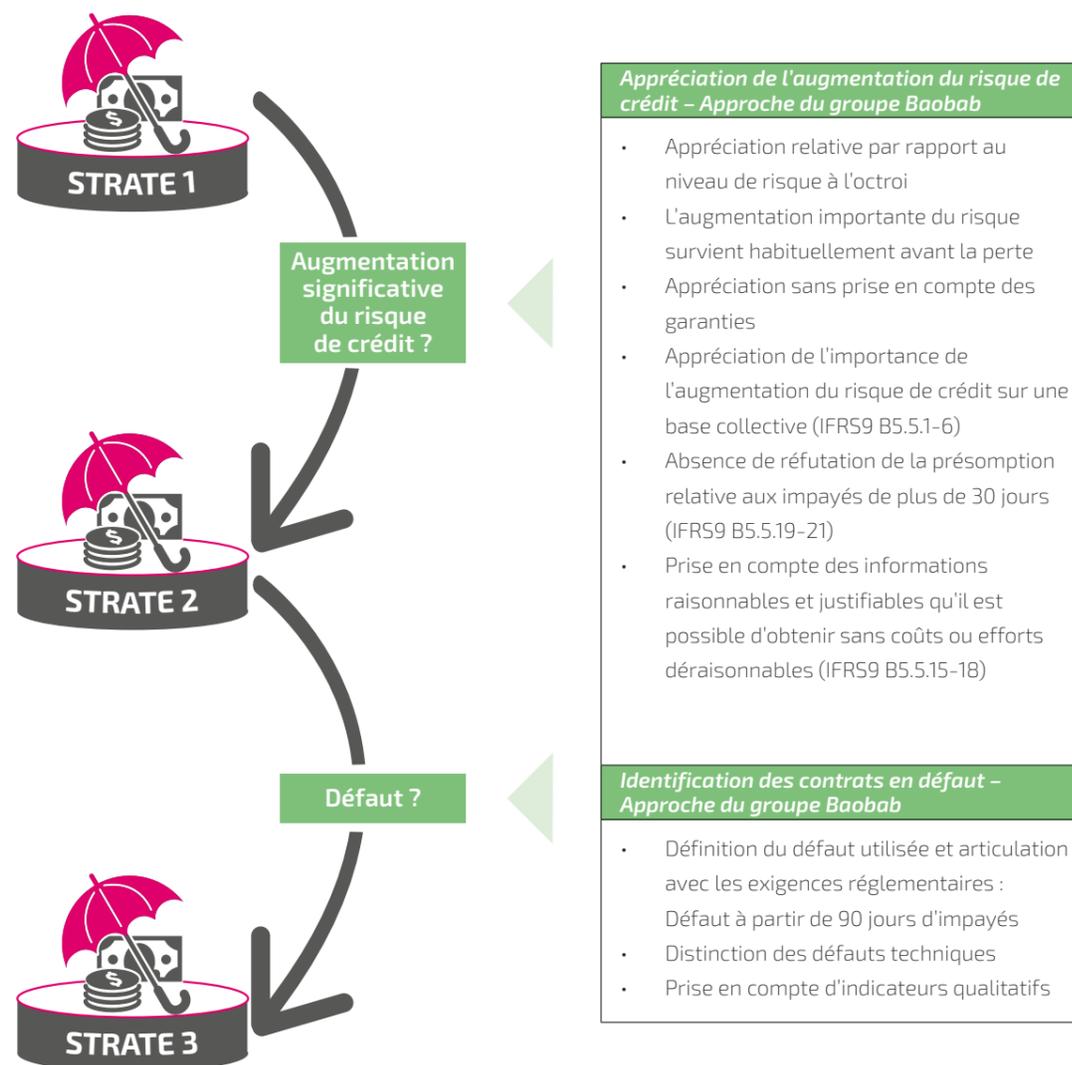
Dégradation significative du risque de crédit

Toutes les entités du Groupe doivent apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêté en fonction du nombre de jours d'impayés. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit les entités à classer leurs opérations par classe de risque (Strates).

Le groupe Baobab retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en Strates 2 en tant que critère quantitatif. Toutefois, en plus du nombre de jours d'impayés, des critères de risques qualitatifs peuvent également être considérés par le Groupe pour juger de la dégradation d'un crédit (historique d'impayés du client, prise en compte de la situation économique du client, ...).

Si l'impayé est régularisé, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois.

L'appréciation de l'augmentation du risque de crédit s'observe comme suit par rapport à ces catégories :



Irrécouvrabilité

Lorsqu'une créance est jugée irrécouvrable, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'espoir de la récupérer en tout ou partie, il convient de décomptabiliser du bilan et de passer en perte le montant jugé irrécouvrable.

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'expert. Chaque entité doit donc le fixer, avec sa Direction des risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité. Avant tout passage en perte, un provisionnement en strate 3 aura dû être constitué (à l'exception des actifs à la juste valeur par résultat).

Pour les crédits au cout amorti ou à la juste

valeur par capitaux propres recyclables, le montant passé en perte est enregistré en Dotation aux provisions sur prêts à la clientèle et pertes sur prêts pour le nominal, et les intérêts.

2.16 COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent :

- les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme

un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif ;

- lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services peut être estimé de façon fiable, le produit des commissions associé à cette transaction est comptabilisé dans la rubrique "commissions" et en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture
- a) les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat. Les commissions à verser ou à recevoir sous condition de réalisation d'un objectif de performance sont comptabilisées uniquement si l'ensemble des conditions suivantes sont respectées :
 - le montant des commissions peut être évalué de façon fiable,
 - il est probable que les avantages économiques associés à la prestation iront à l'entreprise,
 - le degré d'avancement de la prestation peut être évalué de façon fiable, et les coûts encourus pour la prestation et les coûts pour achever celle-ci peuvent être évalués de façon fiable,

- b) les commissions rémunérant des services continus sont, quant à elles, étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue.

2.17 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue, comptes d'épargne, dettes à terme. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières à long terme. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables.

2.18 PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque

le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge correspondant à une provision est présentée dans le compte de résultat, pour son montant net de tout remboursement.

2.19 NORME IFRIC 23

Le Groupe a appliqué la norme IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » pour l'établissement de ses comptes consolidés. Cette norme a pour conséquence le reclassement dans la rubrique « Passifs d'impôts courants et différés » des provisions pour incertitudes relatives à l'impôt sur les bénéfices.

2.20 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produits sur une base systématique et sur une durée propre à permettre son rattachement aux coûts qu'elle est censée compenser.

2.21 AVANTAGES BÉNÉFICIAIRE AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires et les congés annuels ;
- les avantages à long terme qui comprennent notamment les congés rémunérés ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par les primes de fin de carrière.

Avantages à court terme

L'entreprise comptabilise une charge lorsque les services ont été rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont constitués notamment en France par les compléments de retraite, et les primes de fin carrière. La méthode de calcul utilisée est la Méthode des Unités de crédit projeté ou PBO (Projected Benefit Obligation) : elle est fondée sur la valeur actuarielle de tous les droits du salarié projetés à sa date de départ à la retraite, laquelle est étalée sur la carrière totale du salarié.

Les engagements totaux de la société envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de survie dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou mobilité – départ de la société),

NOTE 3 – GOODWILL

	2020	2019
Goodwill ouverture	89	612
Variation sur minoritaires	0	(523)
Goodwill clôture	89	89
	0	0
	2020	2019
Goodwill sur Microcred RDC	89	89
Goodwill clôture	89	89

- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant.

Les écarts à l'ouverture entre les engagements et les montants comptabilisés ont été reconnus par capitaux propres.

A la clôture 2020, des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi ont été comptabilisées pour un montant de 564 KEUR concernant les entités suivantes :

- Baobab S.A.S
- Baobab Senegal
- Baobab Côte d'Ivoire
- Baobab Mali
- Baobab Burkina Faso
- Baobab Services
- Les entités Baobab Plus

2.22 INFORMATION SECTORIELLE

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan consolidé du Groupe. L'information sectorielle est fondée sur les secteurs d'activité de la Holding (Les secteurs d'activité de Baobab représentent des groupes d'actifs et d'activités affectés à la fourniture de produits ou de services financiers, soumis à des risques différents et générant des rendements différents) ainsi que sur les secteurs géographiques (Chaque secteur géographique opère également dans un environnement économique particulier et fournit des produits ou des services soumis à des risques et générant des rendements différents).

Des tests de dépréciation ont été effectués sur la base de business plans à 5 ans. Compte tenu de la situation politique et monétaire au Zimbabwe, le Goodwill généré lors de l'acquisition de la filiale Zimbabwéenne a été déprécié à 100 %.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEUR BRUTE	Clôture 2019	Acquisitions	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2020
Concessions, licences et autres actifs similaires	3 828	171	(5)	0	0	(73)	3 922
Droit au bail	678	0	(2)	0	0	0	676
Fonds de commerce et Goodwill	51	0		89			140
Autres immobilisations incorporelles	56	3		0	0	(1)	58
Immobilisations en cours	996	277		9	0	0	1 282
TOTAL	5 608	452	(7)	98	0	(74)	6 077

AMORTISSEMENTS	Clôture 2019	Dotations	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2020
Concessions, licences et autres actifs similaires	2 954	466		0		(64)	3 357
Droit au bail	20	32		0		(30)	22
Fonds de commerce et Goodwill	0			0			0
Autres immobilisations incorporelles	45	4				(1)	47
TOTAL	3 020	502	0	0	0	(95)	3 426

VALEUR NETTE	Clôture 2019	Clôture 2020
Concessions, licences et autres actifs similaires	874	565
Droit au bail	658	654
Fonds de commerce	50	139
Autres immobilisations incorporelles	11	10
Immobilisations en cours	996	1 282
TOTAL	2 589	2 651

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEUR BRUTE	Clôture 2019	Acquisitions	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2020
Terrain	436	49					485
Matériel de bureau et informatique	8 898	1 118	(601)	1		(355)	9 061
Agencements / installations	15 428	2 613	(1 205)	(129)		(685)	16 023
Véhicules	4 981	1 555	(632)	(26)		(272)	5 606
Avances sur immobilisations	55	0	(36)	0		(5)	15
Immobilisations en cours	347	(255)	(22)	0		(3)	66
Droits d'utilisation	12 300	271					12 571
TOTAL	42 445	5 350	(2 496)	(155)	0	(1 319)	43 826

AMORTISSEMENTS	Clôture 2019	Dotations	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2020
Matériel de bureau et informatique	5 702	1 214	(577)	0		(206)	6 133
Agencements / installations	9 026	1 768	(1 034)	0		(511)	9 249
Véhicules	2 739	908	(507)			(157)	2 982
Avances sur immobilisations							
Immobilisations en cours							
Droits d'utilisation	3 273	2 988					6 261
TOTAL	20 740	6 877	(2 117)	0	0	(874)	24 626

VALEUR NETTE	Clôture 2019	Clôture 2020
Terrains	436	485
Matériel de bureau et informatique	3 196	2 928
Agencements / installations	6 402	6 773
Véhicules	2 243	2 623
Avances sur immobilisations	55	15
Immobilisations en cours	347	66
Droits d'utilisation	9 027	6 310
TOTAL	21 706	19 201

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériel de bureau, de matériel informatique, de véhicules, d'agencements et aménagements. Aucune des institutions du Groupe Baobab ne détient d'immeuble dans ses immobilisations, l'ensemble des filiales étant locataire de ses locaux. De façon générale, l'augmentation des immobilisations corporelles s'explique par les besoins liés à l'ouverture de nouvelles agences au cours de l'année 2020.

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2019	Augmentation	Diminution	Entrée de périmètre	Effet change	2020
Dépôts et cautionnements	1 674	72	(506)	0	(24)	1 215
Titres de participations non consolidés	145	40	0		(4)	181
Total	1 818	111	(506)	0	(28)	1 396

Le poste « dépôts et cautionnements » correspond principalement à des dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location.

NOTE 7 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'évolution des actifs d'impôts différés sur l'année 2020 se présente comme suit :

Clôture 2018	Variation résultat	Variation OCI	Effets de change	Autres variations	Clôture 2019
12 400	(97)	(667)	(2 821)	25	8 840
Clôture 2019	Variation résultat	Variation OCI	Effets de change	Autres variations	Clôture 2020
8 840	829	(342)	(250)	(62)	9 015

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés ont été constatés sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il

n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif. L'impôt différé actif sur déficits fiscaux a évolué de 500K€ environ entre 2019 et 2020.

Suivi des impôts différés actifs sur déficits reportables

Clôture 2018	Variation résultat	Variation OCI	Changement reconnaissance IDA	Effet de change	Autres variations	Clôture 2020
7 668	539	(667)	(1 119)	(2 821)	(107)	3 492

Suivi des impôts différés actifs sur déficits reportables

Clôture 2019	Variation résultat	Variation OCI	Changement reconnaissance IDA	Effet de change	Autres variations	Clôture 2020
3 492	967	(342)	0	0	(124)	3 993

Compte-tenu de l'activité du Groupe, son modèle économique et les perspectives de développement sur les différents marchés, le Groupe anticipe des résultats d'exploitation futurs permettant l'imputation de ces reports déficitaires.

Les impôts différés sur déficits reportables ont été reconnus sur la base de Business plans de 5 ans qui est l'horizon sur lequel le Groupe prévoit utiliser la quasi-totalité de ces déficits.

NOTE 8 – ACTIFS COURANTS

8.1 STOCKS

Aux termes de la norme IAS 2, les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, des actifs en cours de production pour une telle vente ou des matières premières ou fournitures devant être consommées dans le processus de production.

Les stocks au 31 décembre 2020 s'élèvent à 2,7 M€ et correspondent aux marchandises relatives à l'activité annexe « Baobab plus » (lampes solaires, tablettes et téléphones).

Le coût des stocks doit comprendre tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes (autres que les taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales), ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette de réalisation des marchandises est inférieure au coût de revient comptabilisé.

8.2 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

		Prêts à la clientèle	
2020	Valeur brute	659 301	
	Provision	(28 296)	
	Valeur nette	631 005	
2019	Valeur brute	714 462	
	Provision	(51 070)	
	Valeur nette	663 393	

Le taux moyen de provision sur l'en-cours de portefeuille s'élève à 4,30% à fin 2020 contre 7,15% à fin 2019.

Le Groupe a instauré pour la clôture 2020 une date de radiation comptable maximum de 360 jours, cela a entraîné une radiation du portefeuille au-delà de ce seuil (-28M€) ainsi qu'une reprise de la provision équivalent à ce portefeuille (27M€). Ce changement entraîne

une baisse mécanique du taux moyen de provision.

Adaptation du modèle d'estimation du risque de crédit dans le contexte Covid 19

Pour l'ensemble des filiales opérationnelles du Groupe Baobab, la pandémie du Covid a eu les conséquences suivantes sur le déroulement normal des affaires :

- Les difficultés économiques liées à la crise (ralentissement de l'économie, chute de la consommation, climat de tension) ainsi que les mesures de confinement imposées dans les différents pays ont entraîné un fort ralentissement de l'activité et de ce fait, des conséquences en terme de déboursements et de risque crédit.
- Des délais de paiement ont été accordés aux clients notamment par l'instauration de crédits décalés ou restructurés. Ces rééchelonnements font suite soit à des directives du régulateur local soit à des décisions de gestion prises par les managements locaux en concertation avec le Groupe.

Compte tenu de ce contexte, il a fallu effectuer des travaux spécifiques de modélisation du risque de crédit afin d'anticiper au mieux la dégradation attendue sur la qualité du portefeuille

i. Traitement des crédits décalés

Dans certaines de nos filiales opérationnelles (Chine, Tunisie, Nigeria,) des mesures de confinement ont été prises par les autorités locales empêchant le recouvrement normal des prêts octroyés. L'incapacité pour les clients de procéder au remboursement n'a pas été considérée par le Groupe comme une augmentation significative du risque de crédit en raison du confinement contraint.

Par ailleurs, dans ce contexte, des moratoires ont également été accordés à une part significative des clients du Groupe. Lorsqu'un moratoire est prévu, le client obtient une pause de paiement et tout solde dû pendant la période moratoire ne constitue pas un solde en souffrance et fait donc partie du portefeuille de prêts sain.

Ainsi l'octroi de moratoires, tels que définis dans les directives de l'EBA (European Banking Authority) publiées en avril 2020 ou à des critères équivalents dans le contexte de la crise sanitaire n'ont pas été considérés, pris isolément, comme des indicateurs de détérioration significative du risque de crédit entraînant un déclassement automatique de ces crédits en strate 2 ou strate 3.

Ce raisonnement a été édicté par le fait que dans nombre de juridictions dans lesquelles le Groupe est implanté, les retards de paiement sont en bonne partie dus à l'incapacité des clients à honorer leurs échéances en raison des mesures de confinement.

Cependant, afin d'anticiper le risque à venir sur ces crédits décalés, notamment ceux dont l'activité a été plus impactée par la crise, des stress tests ont été modélisés pour tenir compte du risque potentiel dans la provision sur crédits et constater une provision complémentaire dont les modalités sont décrites en ii) ci-dessous.

Durant l'année 2020, l'en cours de portefeuille décalés a atteint son pic au mois de juin pour l'ensemble du Groupe à hauteur d'environ 204 M€ (32% du portefeuille brut). Au 31 décembre 2020, ce volume de crédits décalés s'est fortement réduit pour atteindre 79M€ soit 12% du portefeuille brut.

ii. Provision complémentaire

La PDS1 (probabilité de défaut des contrats sains ne présentant pas un risque de crédit significatif), telle que modélisée précédemment par le Groupe, a été modifiée

afin de prendre en compte la hausse du risque due à la crise sanitaire.

L'objectif était d'identifier les contrats touchés par la crise pour modifier leur probabilité de défaut, à savoir les crédits décalés, les crédits restructurés ou ceux ayant fait l'objet d'un rachat.

L'hypothèse prise, afin de stresser la probabilité de défaut des contrats décalés, a consisté à leur appliquer le comportement observé, en termes de risque, des crédits restructurés sur la période pré-Covid. Cette hypothèse a été retenue car ce sont des facilités accordées à des clients traversant des difficultés économiques rendant nécessaire une restructuration de leur prêt ; ce comportement est celui qui se rapproche le plus des crédits décalés ou rachetés dans le contexte Covid.

Dans le cadre des dispositions prises pour évaluer la situation économique de nos clients, il a également été décidé de renseigner dans l'outil de gestion bancaire une notation de chaque crédit selon l'estimation de l'impact de la crise sur l'activité du client. Cette notation basée sur l'appréciation des agents opérationnels permet d'avoir une approche qualitative supplémentaire sur le comportement futur du risque de crédit.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a augmenté sa provision pour pertes de crédit attendues («ECL») de 13% à portefeuille équivalent.

L'observation des provisions par « strate » au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 par pays est la suivante :

Provisions par strate au 31/12/2019

Pays	Strate 1	Strate 2	Strate 3	"Dépréciation actifs financiers 31/12/2019"
Montants en K€	2 657	2 337	46 076	51 070

Provisions par strate au 31/12/2020

Pays	Strate 1	Strate 2	Strate 3	"Dépréciation actifs financiers 31/12/2020"
Montants en K€	5 339	3 002	19 955	28 296

L'analyse de la variation entre 2018 et 2019 de la dépréciation par strate se présente comme suit

	STRATE 1	STRATE 2	STRATE 3	TOTAL
Solde au 31/12/2018	3 112	2 745	47 011	52 868
Production et acquisition	2 998	2 935	3 511	9 444
Décomptabilisation et transferts entre statuts	(3 453)	(3 343)	(4 445)	(11 242)
Solde au 31/12/2019	2 657	2 337	46 076	51 070
Production et acquisition	4 565	3 371	16 780	24 716
Décomptabilisation et transferts entre statuts	(1882)	(2 706)	(15 054)	(19 643)
Autres variations (dont alignement de la date et radiation)			(27 847)	(27 847)
Solde au 31/12/2020	5 339	3 002	19 955	28 296

Durant l'exercice 2020, le Groupe a procédé à une harmonisation de la date de radiation financière du portefeuille à 360 jours d'arriérés. La forte baisse de la provision relative à la strate 3 s'explique essentiellement par l'effet de suppression du portefeuille au-delà de la date de radiation Groupe pour environ 30M€ (des reprises de

provision à peu près équivalentes ont été constatées).

Par ailleurs, les stress supplémentaires, dans le contexte Covid, intégrés au modèle de calcul de provision expliquent la hausse de la provision sur les autres strates malgré une chute du portefeuille.

NOTE 9 – AUTRES CRÉANCES

	2020	2019
Avances et acomptes fournisseurs	1 385	1 164
Créances clients	61	59
Créances Etat	3 879	3 645
Autres créances	14 115	13 709
Charges constatées d'avance	2 904	2 162
Total	22 343	20 738

Le poste «Autres créances» comprend essentiellement :

- aux créances clients relatives à l'activité «Baobab Plus » pour environ 7 M€
- une créance de 1,1 M€ vis-à-vis de l'ex-partenaire Money Express pour Baobab Côte d'Ivoire. Cette créance a fait l'objet

d'une provision pour risque et charge du même montant au passif (cf. note 13).

- De crédits frauduleux déclassés du portefeuille et entièrement dépréciés par ailleurs pour 1 M€
- Environ 6M€ correspondant à des dépôts sur comptes rémunérés effectués par les filiales pour rentabiliser leur trésorerie excédentaire ainsi que de remboursements en attente des compagnies d'assurance pour env. 6 M€
- des prêts au personnel et à des créances diverses.

Les charges constatées d'avance sont principalement composées des loyers des agences payables d'avance.

NOTE 10 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2020	2019
Dépôts à vue et caisse	65 831	80 109
Placements court terme	39 975	18 553
Total	105 807	98 662
Découverts bancaires	3 756	1 922
Trésorerie et équivalent de trésorerie	102 050	96 740

Compte tenu de leurs excédents de trésorerie, des filiales ont procédé au placement rémunéré et non risqué d'une partie de cet excédent ; ce qui explique la hausse du poste « Placements court terme » de plus de 100%.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

NOTE 11 – CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société Baobab S.A.S s'élève à 77 807 KEUR. Le montant de la prime d'émission s'élève à 24 014 KEUR.

Le nombre d'actions Baobab S.A.S se décompose ainsi :

ACTIONNAIRES	2020			2019		
	Nombre de parts	Capital	%	Nombre de parts	Capital	%
AXA Group	3 128 639	26 656 004	34,26%	3 128 639	26 656 004	34,26%
BEI	1 105 744	9 420 939	12,11%	1 105 744	9 420 939	12,11%
Maj Invest	1 618 577	13 790 276		1 618 577	13 790 276	
DMP	927 452	7 901 891	10,16%	927 452	7 901 891	10,16%
MIFIF II	691 125	5 888 385	7,57%	691 125	5 888 385	7,57%
APIS	2 079 942	17 721 106	22,78%	2 079 942	17 721 106	22,78%
NMI	1 079 884	9 200 612	11,82%	1 079 884	9 200 612	11,82%
Autres	119 558	1 018 336	1,31%	119 523	1 009 782	1,30%
TOTAL	9 132 344	77 807 273	100%	9 132 309	77 798 719	100%

NOTE 12 – DETTES FINANCIÈRES

12.1 DÉPÔTS CLIENTS

	2020	2019
Dépôts à vue	102 729	103 530
Dépôts à terme - Clientèles	55 876	35 626
Dépôts à terme - Institutionnels	45 476	52 856
Dépôts obligatoires	60 382	66 012
Total	264 463	258 024

12.2 DETTES SUR DROITS D'UTILISATION

	2020	2019
Emprunts à long terme	215 463	206 382
Emprunts à court terme	88 987	126 825
Dettes subordonnée	18 302	21 305
Dettes sur put options	4 060	4 933
Dettes sur droits d'utilisation	6 206	8 937
Total	333 019	368 382

De façon générale, les filiales ont la possibilité soit de se refinancer auprès de Baobab S.A.S., à travers des avances en compte courant d'actionnaire en fonction de limites octroyées par le Conseil de Surveillance de Baobab S.A.S., soit localement auprès des établissements financiers. Les emprunts long terme et court terme comprennent uniquement le refinancement externe au Groupe. L'ensemble des souscriptions et

renouvellements d'emprunts ont pour objectif le développement des filiales opérationnelles.

• Dettes sur Put options

Il s'agit de la valorisation au 31 décembre 2020 du montant que devrait déboursier le Groupe pour acquérir des parts de minoritaires dans certaines de ses filiales en vertu de l'engagement du Groupe à acquérir ces parts dans le cadre de Put options (cf. note 2.24)

• Dettes sur droits d'utilisation

	2019	Changement de mode de consolidation (nouveau mode)	Augmentation	Diminution (Cess., Remb.)	Reclassement	Autres mouvements	2020
Dettes sur droit d'utilisation - non courant	6 203	0	324	(2 468)	210	210	4 024
Dettes sur droit d'utilisation - courant	2 733	0	17	(239)	-210	-119	2 182
Intérêts courus sur emprunts							0
DETTES DE LOCATION (IFRS)	8 937	0	341	(2 708)	0	(364)	6 206

	2018	Changement de mode de consolidation (nouveau mode)	Augmentation	Diminution (Cess., Remb.)	Reclassement	Autres mouvements	2019
Dettes sur droit d'utilisation - non courant		8 897	1 542	(2 097)	(2 139)	0	6 203
Dettes sur droit d'utilisation - courant		595	0	0	2 139	0	2 733
Intérêts courus sur emprunts							0
DETTES DE LOCATION (IFRS)	0	9 492	1 542	(2 097)	0	0	8 937

Il s'agit de la contrepartie aux droits d'utilisation dans le cadre de l'application d'IFRS 16 (cf note 5.2).

NOTE 13 – AUTRES PASSIFS

13.1 PROVISIONS

Le poste «Provisions» de 5,6 M€ est composé essentiellement :

- Des provisions pour risques fiscaux divers (hors IFRIC23) pour 3 M€
- D'une provision pour risques et charges de 1,1M€ chez Baobab Côte d'Ivoire et concernant un litige commercial
- des provisions pour risques RH pour 0,8M€
- et de provisions pour avantages aux personnels pour 0,6 M€.

13.2 AUTRES DETTES

	2020	2019
Dettes fournisseurs	6 734	4 856
Produits constatés d'avance	478	1 533
Dettes sociales	4 656	7 599
Dettes fiscales hors impôts sur les sociétés	4 702	3 721
Etat, impôt sur les sociétés	4 295	6 844
Autres créanciers	9 369	7 997
Total	30 235	32 551

NOTE 14 – VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS DU BILAN SELON DURÉE RÉSIDUELLE

Le tableau ci-dessous présente les deux principaux agrégats du bilan du Groupe Baobab ayant une maturité supérieure à 1 mois.

GROUPE BAOBAB	Maturité contractuelle en EUR 000							
	31/12/2020	< 1M	1-3M	3-6M	6-12M	1-2A	> 2A	TOTAL
GROUPE								
Trésorerie	90 216	8 993	4 880	1 748	-	-	105 807	
En-cours de prêts à la clientèle	84 433	133 640	165 322	199 995	52 528	23 384	659 301	
Autres créances	11 493	4 379	848	1 449	2 365	1 807	22 341	
Actifs	186 111	147 0124	171 050	203 193	54 892	25 191	787 449	
Dépôts de la clientèle	121 761	16 476	28 862	46 217	42 642	8 506	264 463	
Dettes financières	11 604	24 146	29 013	54 828	112 102	101 327	333 019	
Autres dettes	12 523	3 948	1 383	10 396	1 067	918	30 235	
Passifs	145 888	44 569	59 259	111 440	155 810	110 751	627 717	
Ecart de financement	40 223	102 443	111 792	91 752	-100 918	-85 560	159 732	

GROUPE BAOBAB	Maturité stressée en EUR 000							
	31/12/2020	< 1M	1-3M	3-6M	6-12M	1-2A	> 2A	TOTAL
GROUPE								
Trésorerie	90 216	8 993	4 849	1 748	-	-	105 807	
En-cours de prêts à la clientèle	35 199	63 122	97 859	188 221	256 080	18 820	659 301	
Autres créances	11 493	4 379	848	1 449	2 365	1 807	22 341	
Actifs	136 909	76 494	103 556	191 419	258 445	20 627	787 449	
Dépôts de la clientèle	52 587	38 442	44 943	55 483	65 314	7 695	264 463	
Dettes financières	11 604	24 146	29 013	54 365	112 738	101 153	333 019	
Autres dettes	12 523	3 948	1 383	10 396	1 067	918	30 235	
Passifs	76 714	66 535	75 339	120 243	179 119	109 766	627 717	
Ecart de financement	60 194	9 959	28 217	71 175	79 325	-89 139	159 732	

NOTE 15 – EFFECTIFS AU 31.12.2020

	Agents commerciaux	Autres employés	Total 2020	Total 2019
France		37	37	58
Services		46	46	62
Madagascar	312	252	564	632
Senegal	470	192	662	718
Chine	298	209	507	550
Nigéria	295	280	575	584
Côte d'Ivoire	308	250	558	615
Mali	210	74	284	320
Tunisie	147	104	251	304
Zimbabwe				84
Burkina Faso	109	28	137	170
RDC	89	63	152	174
Total	2 238	1 535	3 773	4 271

NOTE 16 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base par action, pour l'ensemble des activités :

	2020	2019
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère (en KEUR)	1 070	15 456
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	9 132 327	9 131 807
Nombre total d'actions à la clôture	9 132 344	9 132 309
Résultat sur nombre moyen d'actions pondérées en Euros	0,12	1,69

NOTE 17 – INFORMATION SECTORIELLE

• Répartition par activités 2020

ACTIF	2020	Holding	Institutions
Prêts (encours brut)	659 301	0	659 301
Provisions sur prêts	(28 296)	0	(28 296)
Prêts (encours net)	631 005	0	631 005
Autres actifs	163 113	28 088	135 025
TOTAL ACTIF	794 118	28 088	766 030

PASSIF	2020	Holding	Institutions
Dettes envers la clientèle	264 463	0	264 463
Dettes envers les établissements de crédit	333 019	34 352	298 667
Autres dettes et Fonds propres	196 636	(6 264)	202 900
TOTAL PASSIF	794 118	28 088	766 030

EN KEUR	2020	Holding	Institutions financières	Baobab Plus
Intérêts reçus et produits assimilés	157 378	0	157 377	1
Intérêts versés et charges assimilées	-40 421	-1 520	-38 687	-214
INTERETS NETS	116 957	(1 520)	118 690	(213)
Commissions	12 400	0	12 400	0
Autres revenus financiers	(3 335)	(272)	(2 963)	(101)
Charges financières	-7 264	-319	-6 758	-186
Produits financiers	3 929	48	3 795	86
REVENUS FINANCIERS BRUTS	126 022	(1 791)	128 126	(314)
Coût du risque	-26 353	-16	-26 040	-297
REVENUS FINANCIERS NETS	99 669	(1 807)	102 087	(610)
Revenus Baobab Plus	10 735		0	10 735
Autres revenus	3 222	485	2 255	482
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	13 957	485	2 255	11 217

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	113 626	(1 322)	104 341	10 606
Charges de personnel	-48 180	-8 959	-37 389	-1 832
Charges externes	-34 594	7 644	-33 191	-9 047
Dotations d'exploitation	-9 098	-1 066	-7 564	-468
Impôts et taxes	-8 021	-979	-6 668	-374
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(99 893)	(3 360)	(84 813)	(11 721)

Exceptionnal result				
Non operating expenses				
Impôt différé	829	1 018	-265	76
Impôt courant	-7 433	-60	-7 194	-180
Crédit d'impôt	91	91	0	0
RESULTAT NET	7 220	(3 632)	12 070	(1 218)

INTERETS MINORITAIRES	6 150	0	6 150	0
-----------------------	-------	---	-------	---

RESULTAT NET, PART DU GROUPE	1 070	(3 632)	5 920	(1 218)
------------------------------	-------	---------	-------	---------

● Provisions non courantes 2019

ACTIF	2019	Holding	Institutions	Intragroupes
Ecart d'acquisition	89		89	
Immobilisations incorporelles	2 589	1 817	772	
Immobilisations corporelles	12 679	486	12 193	
Droits d'utilisation	9 027	831	8 196	
Immobilisations financières	1 818	0	1 818	
Impôts différés actifs	8 840	2 682	6 157	
Stocks	2 342	802	1 539	
Prêts (encours brut)	714 462		714 462	
Provisions sur prêts	(51 070)		(51 070)	
Prêts (encours net)	663 393		663 393	
Autres créances	20 738	14 061	6 677	
Trésorerie et équivalent trésorerie	98 662	7 762	90 901	
TOTAL ACTIF	820 176	28 442	791 735	0

PASSIF	2019	Holding	Institutions	Intragroupes
Fonds propres	158 255	(7 826)	166 081	
Provisions	2 962	772	2 190	
Passifs non courants	238 824	29 710	209 114	
Passifs courants	420 135	5 785	414 350	0
TOTAL PASSIF	820 176	28 442	791 735	0

EN KEUR	2019	Holding	Filiales	Baobab Plus
Produit net d'exploitation	141 261	2 373	129 715	9 174
Revenus nets sur prêts	109 574	0	109 574	
Intérêts reçus sur prêts	143 125	0	143 125	
Commissions sur prêts	19 027	0	19 027	
Frais, pénalités et autres revenus sur prêts	9 735	0	9 735	
Intérêts versés et charges assimilées	(39 299)	0	(39 299)	
Dotation aux provisions sur prêts à la clientèle et pertes sur prêts	(23 013)	0	(23 013)	
Revenus des autres activités	31 687	2 373	20 141	9 174
Subventions d'exploitation	1 999	1 384	245	370
Autres produits	29 688	989	19 896	8 804
Charges d'exploitation	(103 404)	(19 363)	(75 404)	(8 637)
Charges externes	(37 058)	(7 250)	(23 295)	(6 513)
Charges de personnel	(51 454)	(10 023)	(40 099)	(1 332)
Impôts et taxes	(5 422)	(444)	(4 979)	
Dotations d'exploitation	(9 470)	(1 646)	(7 031)	(793)
Résultat opérationnel	37 857	(16 990)	54 311	536
Résultat financier	(2 542)	(1 632)	(704)	(206)
Résultat courant avant impôts	35 314	(18 622)	53 606	330
Charges d'impôts	(9 584)	1 094	(10 834)	155
Intragroupes		15 237	(14 154)	(1 082)
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 730	(2 292)	28 619	(597)
Intérêts minoritaires	10 274		10 274	
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	15 456	(2 292)	18 345	(597)

● Répartition par zone géographique 2020

ACTIF	2 020	France	Afrique	Asie
Prêts (encours brut)	659 301	0	492 107	167 194
Provisions sur prêts	(28 296)	0	(25 572)	(2 724)
Prêts (encours net)	631 005	0	466 535	164 470
Autres actifs	163 113	28 088	120 336	14 689
TOTAL ACTIF	794 118	28 088	586 871	179 159

PASSIF	2 020	France	Afrique	Asie
Dettes envers la clientèle	264 463	0	264 463	0
Dettes envers les établissements de crédit	333 019	34 352	220 303	78 363
Autres dettes et Fonds propres	196 636	(6 264)	102 105	100 796
TOTAL PASSIF	794 118	28 088	586 871	179 159

EN KEUR	2 020	France	Afrique	Asie	Filiales
Intérêts reçus et produits assimilés	157 378	0	120 699	36 679	157 378
Intérêts versés et charges assimilées	-40 421	-1 520	-29 770	-9 131	-38 901
INTERETS NETS	116 957	(1 520)	90 929	27 547	118 477
Commissions	12 400	0	12 400	0	12 400
Autres revenus financiers	(3 335)	(272)	(3 598)	535	(3 064)
Charges financières	-7 264	-319	-6 677	-267	-6 945
Produits financiers	3 929	48	3 079	802	3 881
REVENUS FINANCIERS BRUTS	126 022	(1 791)	99 731	28 082	127 813
Coût du risque	-26 353	-16	-22 595	-3 742	-26 337
REVENUS FINANCIERS NETS	99 669	(1 807)	77 136	24 341	101 476
Revenus Baobab Plus	10 735		10 735		10 735
Autres revenus	3 222	485	2 719	18	2 736
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	13 957	485	13 454	18	13 471

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	113 626	(1 322)	90 590	24 358	114 948
Charges de personnel	-48 180	-8 959	-30 157	-9 064	-39 221
Charges externes	-34 594	7 644	-37 940	-4 298	-42 238
Dotations d'exploitation	-9 098	-1 066	-7 079	-953	-8 032
Impôts et taxes	-8 021	-979	-6 845	-197	-7 042
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(99 893)	(3 360)	(82 022)	(14 512)	(96 533)
RESULTAT AVANT IMPÔT	13 733	(4 681)	8 568	9 847	18 414
Impôt sur les bénéfices	(6 513)	1 049	(4 054)	(3 508)	(7 562)
Impôt différé	829	1 018	-441	252	-189
Impôt courant	-7 433	-60	-3 613	-3 760	-7 373
Crédit d'impôt	91	91	0	0	0
RESULTAT NET	7 220	(3 632)	4 514	6 338	10 852

INTERETS MINORITAIRES	6 150	0	4 317	1 832	6 150
------------------------------	--------------	----------	--------------	--------------	--------------

RESULTAT NET, PART DU GROUPE	1 070	(3 632)	197	4 506	4 703
-------------------------------------	--------------	----------------	------------	--------------	--------------

• Répartition par zone géographique 2019

ACTIF	2019	France	Afrique	Asie	Intragroupes
Ecart d'acquisition	89		89		
Immobilisations incorporelles	2 589	1 767	789	33	
Immobilisations corporelles	12 679	304	12 141	234	
Droits d'utilisation	9 027	1 721	6 189	1 117	
Immobilisations financières	1 818	802	874	143	
Impôts différés actifs	8 840	2 721	3 835	2 284	
Stocks	2 342	2	2 339		
Prêts (encours brut)	714 462		517 369	197 093	
Provisions sur prêts	(51 070)		(46 056)	(5 014)	
Prêts (encours net)	663 393		471 314	192 079	
Autres créances	20 738	14 061	4 341	2 336	0
Trésorerie et équivalent trésorerie	98 662	7 194	68 522	22 946	
TOTAL ACTIF	820 176	28 573	570 433	221 172	0

PASSIF	2019	France	Afrique	Asie	Intragroupes
Fonds propres	158 255	(7 990)	73 400	92 845	
Provisions	2 962	709	2 254	0	
Passifs non courants	238 824	29 710	147 777	61 337	
Passifs courants	420 135	6 144	347 003	66 989	0
TOTAL PASSIF	820 176	28 573	570 433	221 172	0

EN KEUR	2019	France	Afrique	Asie
Produit net d'exploitation	141 261	2 034	109 855	29 373
Revenus nets sur prêts	109 574	0	80 233	29 341
Intérêts reçus sur prêts	143 125	0	103 598	39 527
Commissions sur prêts	19 027	0	16 677	2 350
Frais, pénalités et autres revenus sur prêts	9 735	0	9 409	326
Intérêts versés et charges assimilées	(39 299)	0	(28 654)	(10 646)
Dotations aux provisions sur prêts à la clientèle et pertes sur prêts	(23 013)	0	(20 798)	(2 215)
Revenus des autres activités	31 687	2 034	29 622	31
Subventions d'exploitation	1 999	1 384	615	0
Autres produits	29 688	651	29 007	31
Charges d'exploitation	(103 404)	(16 687)	(72 185)	(14 532)
Charges externes	(37 058)	(6 520)	(27 884)	(2 654)
Charges de personnel	(51 454)	(8 386)	(32 378)	(10 690)
Impôts et taxes	(5 422)	(329)	(4 888)	(206)
Dotations d'exploitation	(9 470)	(1 452)	(7 036)	(982)
Résultat opérationnel	37 857	(14 653)	37 669	14 840
Résultat financier	(2 542)	(1 632)	(1 105)	195
Résultat courant avant impôts	35 314	(16 285)	36 565	15 035
Charges d'impôts	(9 584)	1 196	(7 192)	(3 589)
Intragroupes		12 702	(10 182)	(2 521)
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 730	(2 387)	19 191	8 926
Intérêts minoritaires	10 274	0	7 698	2 576
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	15 456	(2 387)	11 494	6 349

NOTE 18 – PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont essentiellement composés des intérêts, frais et commissions perçus sur les prêts. La répartition des produits par entités se présente de la façon suivante :

• Revenus de l'activité de prêts à la clientèle

Intérêts reçus et produits assimilés	2020	2019
Intérêts reçus sur prêts	133 603	143 124
Commissions sur prêts	14 076	19 027
Frais, pénalités / autres revenus	9 698	9 735
TOTAL	157 378	171 885

La baisse du portefeuille et de l'activité dans le contexte sanitaire Covid explique la chute des intérêts et produits assimilés de 8%.

• Commissions

COMMISSIONS	2020	2019
Total	12 400	13 409

Ces revenus sont générés essentiellement par les produits d'épargne, l'assurance sur les crédits accordés ainsi que les commissions et frais collectés sur des transactions diverses autres que sur prêts.

N'étant pas directement liés à l'activité de déboursements, ils ont été relativement peu impactés par la crise sanitaire et économique en 2020.

• Autres revenus

EN KEUR	2020	2019
Subventions	864	1 999

Les subventions sont accordées aux Holdings ou directement aux institutions dans le but de contribuer à l'inclusion financière des populations visées dans les juridictions où est implanté le Groupe.

NOTE 19 – AUTRES REVENUS FINANCIERS

En 2020, les autres revenus financiers nets se présentent comme suit :

EN KEUR	2020	2019
Produits financiers	3 929	2 493
Gains de change	889	406
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	692	554
Autres produits financiers	2 348	1 532
Charges financières	(7 264)	(3 402)
Pertes de change	(5 130)	(1 168)
Dotations provisions sur titres et amortissements	(150)	0
Charges financières sur droits d'utilisation	(498)	(614)
Autres charges financières	(1 486)	(1 621)
TOTAL	(3 335)	(910)

Les produits financiers correspondent essentiellement à des revenus de placement effectués par les filiales avec leur excédent de trésorerie.

La hausse des pertes de change est essentiellement constatée par la filiale Zimbabwéenne (-3.4M€) suite à la déconsolidation de cette dernière : les

réserves de conversion ont été recyclées en compte de résultat.

Les charges financières sur droits d'utilisation correspondent aux charges d'intérêts calculées sur les dettes financières estimées dans le cadre d'IFRS 16 (cf 2.12). Les taux d'intérêts utilisés sont les taux d'endettement marginaux de chaque filiale.

NOTE 20 – COÛT DU RISQUE

Les dotations aux provisions / pertes sur prêts recouvrent la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité de prêts à la clientèle.

EN KEUR	2020	2019
Dotations aux provisions nettes	7 987	(5 246)
Radiations financières*	(41 861)	(26 664)
Recouvrements	7 521	8 897
TOTAL	(26 353)	(23 013)

En dépit de la baisse significative du portefeuille, le coût du risque a augmenté de 16% en raison du contexte Covid 2020, de la dégradation observée du portefeuille à risque et l'anticipation par le Groupe de l'évolution négative des provisions dans certaines juridictions.

Durant l'exercice 2020, le Groupe a procédé à une harmonisation de la date de radiation

financière du portefeuille à 360 jours d'arriérés au maximum. Cela a entraîné une forte radiation du portefeuille au-delà de ce seuil expliquant la forte évolution de ce poste entre 2019 et 2020. Dans le même temps, les provisions précédemment constatées sur ces crédits rayés ont fait l'objet d'une reprise comptable d'où le solde positif du poste de Dotations nettes.

NOTE 21 – CHARGES D'EXPLOITATION

EN KEUR	2020	2019
Charges externes	(42 615)	(42 481)
Achats et charges externes	(34 594)	(37 058)
Impôts, taxes et versements assimilés	(8 021)	(5 422)
Charges de personnel	(48 180)	(51 454)
Dotations d'exploitation	(9 098)	(9 470)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(7 484)	(7 844)
Dotations aux provisions sur actif circulant	(1 165)	(502)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(25)	(900)
Dotations aux provisions pour retraite	(423)	(225)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(99 893)	(103 404)

En 2020, compte tenu de la crise, le management a procédé à une maîtrise des coûts afin de préserver la situation nette du Groupe et de préparer la relance des activités à l'issue de la crise.

Les charges à fin 2020 se répartissent en :

- 48 180 K€ de charges de personnel, -6% vs 2019 en raison du gel de recrutements et de la gestion des congés payés; elles sont réparties à 63% sur l'Afrique, 19% sur la Chine et 17% sur les holdings.
- Les achats et charges externes ont baissé de 7% par rapport à 2019. Ce poste inclut :
 - Des dépenses de missions, ayant pour objectif de s'assurer du correct développement des entités (participation aux conseils, contrôle des systèmes d'information, etc) et de permettre la recherche de nouveaux investisseurs pour le groupe Baobab. Ces dépenses ont été faibles en 2020 compte tenu des restrictions sanitaires.
 - Des dépenses informatiques concernant essentiellement la maintenance de l'outil informatique actuel et le développement du logiciel de gestion des prêts.
 - Les honoraires des différents prestataires du Groupe
- La hausse des impôts, taxes et versements assimilés est essentiellement due à la constatation de provisions pour risques fiscaux (hors impôt sur les sociétés) essentiellement en Afrique.

NOTE 22 – RÉCONCILIATION DU TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE AVEC LE TAUX D'IMPÔT CONSTATÉ

La charge d'impôt représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé. Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant pour l'exercice clos au 31 décembre 2020. Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun des bénéficiaires taxables en France au 31 décembre 2020, soit 28%.

	2020	2019
Résultat avant impôts	13 733	35 305
Montant théorique d'impôt sur les sociétés	(3 845)	(9 886)
Différentiel de taux d'imposition dans les filiales étrangères	1 989	2 776
Effet de changement de taux	(276)	(192)
Effet des différences permanentes	(2 392)	(985)
Impôt minimum forfaitaire	(173)	(164)
Provision pour risques fiscaux	(1 243)	(446)
Crédits d'impôts et retenues à la source	(145)	
Effets de reconnaissance IDA	(417)	(661)
Effet des autres retraitements	(11)	(26)
IMPÔT COMPTABILISÉ	-6 513	-9 584
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	47,43%	27,15%

La hausse du taux effectif d'impôt en 2020 s'explique par :

- L'impact des charges d'impôt constatées au titre d'IFRIC23 pour -1,3M€
- L'effet de recyclage en résultat des réserves de conversion pour presque -1M€
- L'impact des ajustements d'impôts suite aux déclarations fiscales définitives déposées au titre de l'exercice 2019 et entraînant des variations des déficits reportables ayant généré des impôts différés actifs.

NOTE 23 – GESTION DU RISQUE

1. Généralités

Le risque est inhérent aux activités du Groupe et est géré par un processus continu d'identification, de suivi et de prise de mesures correctrices. Ce processus de gestion des risques est essentiel à la rentabilité continue du Groupe et de chacune de ses filiales.

2. Organisation de la gestion du risque

Les objectifs de la gestion du Risque chez le Groupe Baobab sont multiples :

- L'identification des zones à risque auxquels l'institution est confrontée et la minimisation des pertes ;
- La protection des clients et la minimisation de leurs risques financiers ;
- La protection des intérêts de ses actionnaires et investisseurs ;
- La préservation de son patrimoine (de ses actifs) ;
- Le maintien et l'expansion de sa structure opérationnelle (notamment le réseau d'agences) ;
- La fourniture de directives conformes aux principes de gestion de risques internationalement acceptés
- La définition d'un cadre de gestion des risques adapté aux activités de microfinance et à la structure de l'institution

L'ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES CHEZ BAOBAB

L'organisation de la gestion des risques chez Baobab suit les principes de gouvernance généralement défini pour les services financiers. Elle repose sur le principe des trois lignes de défense distinctes et successives.

La première ligne de défense est l'équipe, la personne ou le service qui est responsable de l'exécution des tâches.

La deuxième ligne de défense est l'encadrement qui supervise la première ligne de défense et la structure de contrôle permanent. Cette dernière fournit une expertise en gestion des risques pour aider à élaborer des stratégies, politiques et procédures afin d'atténuer les risques et mettre en œuvre des mesures de contrôle des risques.

Historiquement représentée par la fonction Conformité, cette structure est désormais en cours de renforcement au sein des équipes Risques de l'institution.

La troisième ligne de défense est le service d'Audit Interne, qui évalue et améliore l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance grâce à des vérifications des mesures de maîtrise des risques. Les services d'audit interne sont basés au siège national de chacune des institutions de microfinance et reporte à la fois au Comité d'Audit des filiales et à la Direction Audit du Groupe. L'intervention des équipes d'audit est encadrée par un plan d'audit annuel approuvé annuellement par les Conseils d'Administration des filiales et du Groupe.

LES RISQUES

Les principaux risques auxquels le Groupe est confronté sont les suivants :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur fasse défaut ou que sa situation économique se dégrade au point de dévaluer la créance que l'institution détient sur lui.

Le Groupe gère et contrôle le risque de crédit par :

- la diffusion et le suivi strict de procédures opérationnelles et de critères d'acceptation rigoureux permettant de limiter le risque de défaut des clients,
- l'exigence, lorsque cela est possible, de garantie de la part de ses clients afin de réduire les pertes constatées sur les prêts accordés. Ces garanties sont souvent en espèces (dépôts des clients) mais peuvent aussi être des garanties mobilières (fonds de commerce, stocks...), immobilières (titre foncier) ou morales (cautions),
- l'instauration de comités de crédit dans chacune des filiales pour statuer sur des demandes de déboursements selon des niveaux de délégations pré-définis et validés par des Comités de Risques
- la diversification de son portefeuille réparti entre différentes zones géographiques. Au 31 décembre 2020, le Groupe investit en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale, au Maghreb, à Madagascar et en Chine.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes pouvant résulter de procédures internes inadéquates ou non appliquées des personnes, des systèmes ou d'événements externes. Ces événements de risque sont les fraudes internes ou externes, les risques ayant trait aux relations clients, les problèmes liés à la gestion du personnel, les dommages qui pourraient toucher les actifs physiques, l'interruption totale ou partielle des systèmes ou des processus et la mauvaise exécution de certains processus qu'ils soient internes ou externes à l'institution financière.

Le Groupe gère et contrôle le risque opérationnel par :

- la mise en place de politiques pour décrire le fonctionnement de processus de contrôles : détection et prévention des fraudes, évaluation des risques opérationnels en filiale (risk assessment), plan de continuité d'activité, droits d'accès et habilitations
- des actions de formation (formation initiale et mise à jour régulière des compétences)
- le soutien des équipes d'audit pour réaliser des contrôles inopinés d'agences ou de processus de back office
- la mise en place d'équipe dédiées au contrôle permanent

Risque informatique et technologique

Les risques liés à l'informatique et à la technologie sont fréquents dans les institutions de microfinance. Le Groupe analyse régulièrement les risques liés au piratage ou au partage de mots de passe, les modifications possibles des données ainsi que les rôles assignés aux différents utilisateurs. Un audit des accès est effectué au moins une fois par année à cet effet. Pour atténuer également les risques potentiels liés à l'information et à la technologie, le Groupe s'assure que ses collaborateurs disposent d'un support technique et de compétences informatiques appropriés. Par ailleurs, le Groupe s'assure qu'il a mis en place une politique adéquate de sécurité des données.

Risque financier

Le risque financier résulte du déséquilibre entre les emplois et les ressources de l'institution, que ce soit en termes de liquidité que de coût (intérêts et change). Il se divise en deux catégories :

- Risque de liquidité : le risque que la société ne soit pas en mesure d'honorer

ses obligations de paiement lorsqu'elles arrivent à échéance dans des conditions normales et dans des conditions stressées. La plupart des filiales du Groupe Baobab sont en mesure d'attirer et de concrétiser des financements de tiers en devise locale, en Euros ou en USD.

Le Groupe gère et contrôle le risque de liquidité par :

- la mise en place de politiques de gestion de liquidité
 - un suivi régulier et fréquent des agrégats de liquidité, évalués au niveau des institutions de microfinance et sur une base consolidée au niveau du Groupe.
- la tenue régulière de comités ALCO

- Risque de taux : le risque de fluctuations défavorables des taux de financement, intérêts et change. Au niveau des filiales, le risque de change est minime, car ces dernières se refinancent localement, soit par constitution d'épargne lorsque leur statut le leur permet, soit par endettement sur le marché bancaire local. Au niveau du Groupe, le risque de change se matérialise par les investissements répartis sur des pays dont les monnaies fluctuent fortement et rapidement. Le Groupe gère et contrôle le risque de taux par :

- couverture naturelle, c'est-à-dire par compensation entre les actifs en monnaie locale des institutions constitués essentiellement du portefeuille de prêts de la filiale avec les passifs en monnaie locale.
- un suivi régulier et fréquent des agrégats de position de taux et de change, évalués au niveau des institutions de microfinance et sur une base consolidée au niveau du Groupe.
- la tenue régulière de comités ALCO

Risque légal et fiscal

Ce risque inclut, sans que cela soit limitatif, l'exposition à des amendes, pénalités ou dommages-intérêts résultant des actions de surveillance des autorités. Il se divise en 3 catégories :

- Risque réglementaire : Non-conformité à la loi ou réglementation locale.
- Risque de litiges : Litige avec une contrepartie résultant de toute imprécision, lacune ou insuffisance, de nature quelconque, susceptible d'être imputable à l'établissement au titre de ses opérations et de sa gestion.
- Risque fiscal : Evolution défavorable, et non anticipée, de la réglementation fiscale

appliquée à Baobab.

Le Groupe gère et contrôle le risque juridique et fiscal par :

- une surveillance continue de l'environnement réglementaire et juridique, notamment par le biais de responsables juridiques, de personnes en charge de la conformité dans tous les pays où le Groupe est implanté ainsi qu'avec l'aide de cabinets de conseil le cas échéant.
- des relations directes avec les régulateurs
- une supervision fonctionnelle au niveau de la Holding par la mise en place d'un département juridique et d'un département Conformité dirigés par le Secrétaire général qui est ainsi le garant de toutes les questions juridiques concernant le Groupe
- une veille fiscale pour une prévention des risques et une anticipation des nouvelles règles s'imposant au Groupe dans ses diverses juridictions.

Risque stratégique et de réputation

Le risque de stratégie peut découler d'un mauvais positionnement sur le marché, ou du lancement d'un produit déconnecté d'un besoin clientèle, d'un prix inadapté, de la méconnaissance de la stratégie de la concurrence. Il peut aussi être la résultante d'une mauvaise planification générant un risque sur la rentabilité ou pérennité de l'institution, d'une mauvaise gestion de ses ressources, ou d'une erreur de gestion ou d'un événement externe sur l'image d'une organisation.

Ce risque est mitigé par la présence d'équipes managériales expérimentées dans le domaine de la microfinance permettant une adaptation aux besoins du marché et aux conjonctures locales ; cela passe également par l'établissement de business plans robustes et leur actualisation en fonction de l'évolution du marché.

Par ailleurs, le Groupe évalue également ses risques stratégiques en analysant son risque de concurrence et de réputation, sa gestion de la liquidité et du risque de crédit ainsi qu'en suivant régulièrement et scrupuleusement sa croissance et sa maîtrise des coûts.

NOTE 25 – PARTIES LIÉES

Au 31 décembre 2020, aucune transaction significative n'a été constatée entre le Groupe et les parties liées hors transactions intragroupe éliminées en consolidation.

NOTE 26 – ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POST-CLÔTURE

Le Groupe a procédé, début 2021, au rachat des parts de l'actionnaire minoritaire IFC (International Finance Corporation) dans les entités suivantes :

- Baobab Sénégal : Rachat de 68 243 actions portant son taux de détention à 69,30% ;
- Baobab Mali : Rachat de 83 250 actions portant son taux de détention à 100% ;
- Baobab Madagascar : Rachat de 20 500 actions portant son taux de détention à 100%

NOTE 24 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires payés aux auditeurs du Groupe Baobab peuvent être détaillés comme suit :

- honoraires pour services d'audit : ces services sont définis comme les missions de contrôle des comptes consolidés de la Holding et des comptes annuels des entités
- honoraires pour services liés aux services d'audit : ces services incluent notamment les diligences directement liées à la mission d'audit

EN KEUR	2020	2019
Audit de la société Baobab S.A.S	102	102
Honoraires commissariat aux comptes	84	84
Services autres que la certification des comptes	18	18
Audit des filiales	370	410
Honoraires commissariat aux comptes	365	408
Services autres que la certification des comptes	5	2
TOTAL	472	512



Baobab Group
(+33) 1 85 73 19 00

1 rue de Gramont
75002 Paris
France

www.baobabgroup.com
f in Baobab Group